



ACCOMPAGNEMENT DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES MAD & MOSELLE
DANS L'AMELIORATION DE SON OFFRE DE
SERVICE A LA POPULATION

DIAGNOSTIC - VENDREDI 12 JUILLET 2024

Couverture : Panorama depuis la colline de Sion
© Meurthe-et-Moselle Tourisme

SOMMAIRE

1	DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE PAR THEMATIQUE PRIORITAIRE	4
1.1	LES MOBILITES	5
1.2	LES SERVICES AU PUBLIC	10
1.3	SERVICES DE SANTE	15
1.4	LA PRISE EN CHARGE DE L'ENFANCE	19
1.5	L'OFFRE DE LOGEMENTS	24
1.6	L'OFFRE CULTURELLE ET SPORTIVE	27



1

**DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE PAR
THEMATIQUE PRIORITAIRE**

1.1 LES MOBILITES

1.1.1 DIAGNOSTIC DE SYNTHESE

La phase de concertation a permis de **mettre en exergue de réelles difficultés d'accès à l'offre de mobilités** pour les habitants : Plus de **70% des répondants** à l'enquête réalisée par Respublica indiquent que l'accès aux services de mobilités est « difficile » voire « inaccessible ».

Des déplacements quasi exclusivement en voiture : **67% des habitants** de la partie Meurthe et Mosellane du territoire disposent **d'au moins 2 voitures** et **46% des déplacements en direction de Metz Métropole le sont pour le travail ou des raisons scolaires**. Lors des concertations, la problématique des mobilités ressort principalement chez les jeunes et les personnes âgées.

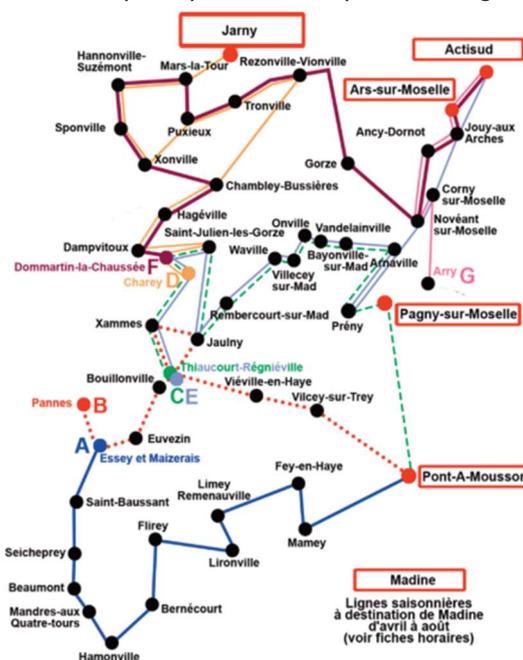
Les territoires du secteur de Thiaucourt-Regniéville, situés plus à l'ouest du carrefour stratégique entre Nancy et Metz, sont marqués par **une absence de transport en commun** : aucune gare SNCF active et une absence de ligne de bus régulière. **Seules des lignes de cars scolaires existent**.

Une initiative de transports en commun avait été entreprise par la Communauté de communes, dans une logique de renforcement de l'intermodalité et de desserte de la zone « Actisud ». Malheureusement, cette initiative a été lancée peu de temps avant la pandémie de Covid-19 et n'a pas été réenclenchée depuis.

Le transport à la demande (TAD) Tedi'Bus est très développé : **8 lignes, 7 lignes régulières et 1 ligne saisonnière** vers le lac de Madine. Le TAD offre une solution de mobilité aux habitants pour se rendre dans les centres urbains situés à proximité comme Pont-A-Mousson et Ars-sur-Moselle ou vers des zones d'activités comme « Actisud ».

L'usage de ce service se fait par **réservation téléphonique**, la veille (jusqu'à 15h30) pour le lendemain. Le Tedi'bus prend les usagers devant chez eux et les dépose à un arrêt dévolu à cet effet. **Chaque commune dispose d'un arrêt, mais elles ne sont pas toutes desservies tous les jours**. Le prix d'utilisation est attractif avec un aller-retour à 3€. La flotte des Tedi'bus est principalement composée de petits véhicules électriques.

Sur l'année 2023, **700 réservations** ont été effectuées sur ce TAD, un chiffre en hausse depuis plusieurs années (+12% par rapport à 2022). Les difficultés de déplacement commençant à émerger avec la perte progressive de l'autonomie liée à l'âge, les usagers de ce service sont principalement les personnes âgées.



Plan du réseau Tedi'bus

Malgré une existence d'une dizaine d'année et l'extension du nombre de lignes existantes, la phase de concertation a mis en exergue les interrogations que les habitants peuvent avoir sur les propositions de tracés, les modalités de

réservation et le manque de lignes régulières. Seulement 15,2% des répondants à l'enquête estiment que l'offre de transports publics permet d'accéder à des services. A noter également que malgré une communication importante auprès des personnes âgées et des jeunes, ce service reste parfois méconnu.

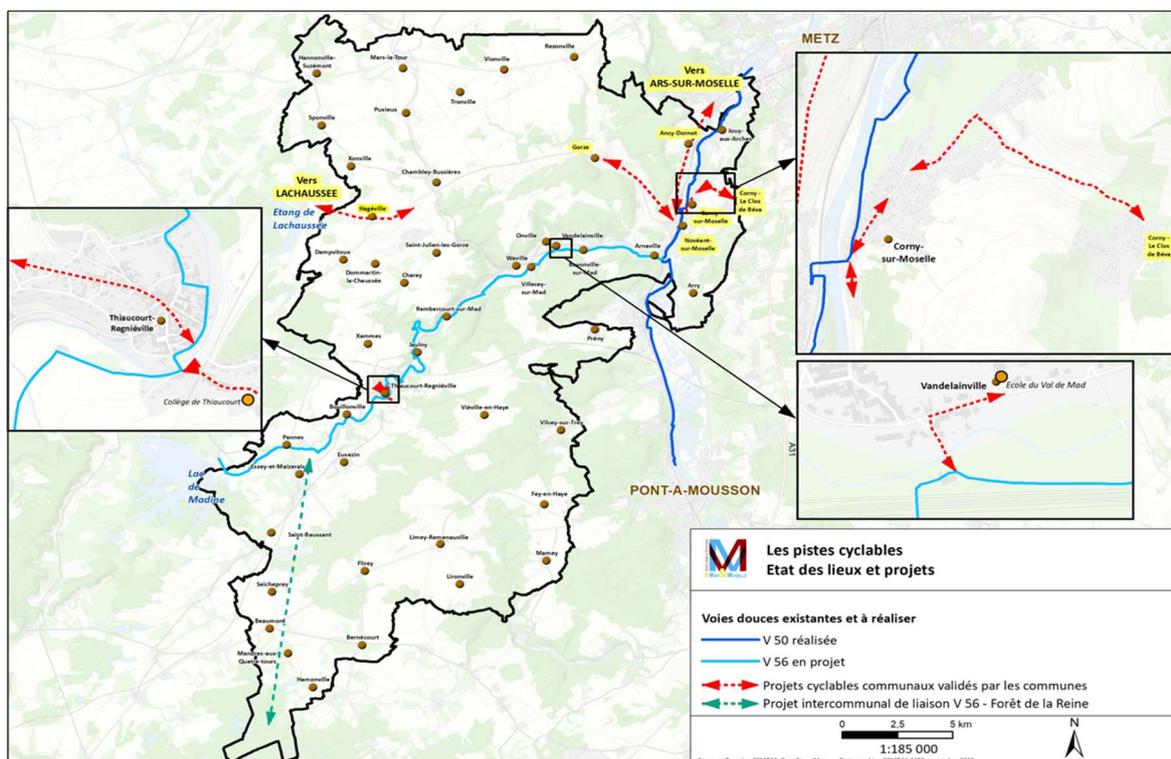
En parallèle, un service de **mobilité solidaire** existe avec l'association « **Famille rurale de Moselle** ». Elle est implantée sur l'ensemble du territoire, même si on dénombre plus de conducteurs bénévoles au nord. Plutôt tournée vers le nord du territoire, cette offre de TAD a permis de **réaliser environ 2000 trajets sur l'année 2023** dont près de 40% concernaient des déplacements domicile-travail. Ce service est **réservé aux personnes avec des ressources limitées**, inférieures à 1 300€/mois et par adulte et 650€ par personne à charge. Deux barèmes de frais kilométriques sont appliqués selon les ressources des utilisateurs : de 0,16€/km à 0,32€/km.

Un effort de concertation est entrepris avec l'association pour essayer d'optimiser ces déplacements solidaires en lien avec les demandes des habitants et l'offre de TAD.

Pour l'heure les infrastructures liées aux mobilités douces restent peu développées malgré un taux d'équipement des ménages important : **55% des ménages ont au moins 2 vélos**. Seule la partie nord dispose d'une infrastructure adéquate avec la **véloroute 50**. Sur le secteur sud, la **V56 a été découpée en 4 tranches**. La première tranche entre Villecey-sur-Mad et Arnville est programmée pour 2025/2026. Pour le 3 autres tranches, des discussions sont en cours avec le conseil départemental pour étudier la faisabilité d'une délégation de maîtrise d'ouvrage. Des projets cyclables communaux (Thiaucourt-Regniéville) et intercommunaux (V56 - Forêt de la Reine) ont déjà été validés pour permettre des liaisons avec les véloroutes.

3 aires de covoiturage existent, mais restent peu utilisées, malgré une volonté affichée de développer cette pratique par la Communauté de communes en lien avec le PETR du Val de Lorraine. Dans cette zone rurale, le covoiturage est surtout réalisé de **manière informelle** et non-quantifiable. Il se manifeste pour conduire les enfants à leurs activités ou se rendre au travail entre collègues, notamment à l'usine de Pont-à-Mousson.

Les pistes cyclables - Etat des lieux et projets



1.1.2 ANALYSE ATOUTS - FAIBLESSES - OPPORTUNITES - MENACES

GRILLE D'ANALYSE AFOM DU THEME MOBILITE

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ 2 véloroutes traverseront le territoire d'ici aux années 2030. ➤ 7 + 3 lignes de TAD couvrant l'ensemble des communes du territoire permettent un accès aux pôles et services voisins. ➤ Un réseau Tedi'bus souple et utilisé régulièrement par des habitués ➤ Existence d'un service de mobilité solidaire ➤ Existence de pratiques de covoiturage et d'autopartage informelles. ➤ Proximité avec le carrefour stratégique entre Nancy et Metz. ➤ Création d'un poste d'ambassadrice mobilité au sein de la Communauté de communes. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un linéaire de pistes cyclables encore peu développé. ➤ Une réorganisation des lignes de bus scolaires limitant leur utilisation par les personnes extra-scolaires. ➤ Une amplitude horaire importante pour les transports scolaires. ➤ Des bassins d'emplois situés à l'extérieur du territoire. ➤ Une prépondérance de la voiture comme moyen de mobilité.
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présence d'anciennes lignes ferroviaires ouvrant un potentiel de développement de voies douces voire de lignes ferroviaires. ➤ Un TAD méconnu qui peut encore se développer à l'avenir. ➤ Un usage réduit de la voiture pour les déplacements internes au territoire. ➤ Développement de projets de pistes cyclables adossées aux véloroutes. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Absence de transports en commun (cars régionaux ou SNCF). ➤ Vulnérabilité des foyers face à l'augmentation du prix des carburants. ➤ Vieillesse de la population.

1.1.3 QUESTIONS ET ENJEUX PRIORITAIRES A VENIR

Les questions qui se posent pour le territoire

- 1) Comment positionner le Tedi'bus au centre de l'offre de mobilités alternatives du territoire ? Quelles actions engager pour promouvoir l'offre et renforcer l'usage du TAD existant ? Quelle complémentarité, possibilité d'articulation avec le service solidaire ?
- 2) Quelles actions sont à mettre en place pour renforcer le réseau d'itinéraires de déplacements doux ainsi que le report modal des jeunes et des actifs ?
- 3) Comment convertir les trajets pendulaires (domicile-travail) en autant de lignes régulières ?

LES ENJEUX DU THEME MOBILITE

- 1) Renforcer l'usage du Tedi'bus par les habitants et le service solidaire au sud
- 2) Améliorer le réseau d'itinéraires de déplacements doux ainsi que le report modal
- 3) Mobiliser le trafic routier comme vecteur d'offre de mobilité
- 4) Favoriser le report modal vers le train
- 5) Questionner le développement du train sur le territoire

	Enjeu	Commentaire
1	Renforcer l'usage du TAD par les habitants à travers la communication et l'animation territoriale	Afin de renforcer l'usage des services de TAD du territoire, il conviendrait de le promouvoir et l'animer. En lien avec l'ambassadrice référente mobilité, il s'agira de continuer le travail commencé (rencontres, échanges, manifestations festives, campagne de communication, ...) ; sensibiliser les élus et agents de services à l'existence de ce dispositif et animer ce dispositif en organisant régulièrement des réunions avec les usagers afin d'ajuster l'offre, renforcer la présence du service de mobilité solidaire sur la partie sud.
2	Améliorer le réseau d'itinéraires de déplacements doux	Malgré un taux d'équipement important, le vélo ne fait pas partie des principaux modes de déplacement. Les itinéraires existants ne permettent pas une utilisation efficace de ce mode de déplacement doux. Pourtant cette pratique est appelée à se développer sur tout le territoire : sensibiliser les habitants aux futurs tracés des véloroutes et pistes communales ; informer sur les aides disponibles pour les vélos électriques ; créer des abris-vélos sur les aires de covoiturage ; encourager par des incitations financières le recours au vélo comme mode de déplacement,

3	Renforcer le report modal vers le train	Le TAD n'est que peu utilisé par les jeunes et les actifs. L'intérêt d'un report vers ce type de service permettrait de renforcer le maillage territorial par une plus forte demande et allégerait les dépenses des ménages et de la collectivité. Il pourrait s'agir de : utiliser les aires de covoitures du territoire à des heures précises pour faciliter les trajets domiciles-travail vers les bassins d'emploi ; organiser des trajets entre 7h et 8h pour conduire les actifs vers les gares de Pont-à-Mousson ou de Pagny-sur-Moselle voire sur leur lieu de travail. La réflexion en cours à l'échelle du PETR sur l'amélioration de l'articulation des réseaux de transport et de mobilités entre AOM et la définition d'un plan de mobilité simplifié pourraient aborder ces enjeux.
4	Mobiliser le trafic routier comme vecteur d'offre de mobilité	L'utilisation de la voiture individuelle est très répandue sur le territoire. Elle constitue une offre de covoiturage potentielle. Il pourrait donc s'agir d'inciter au développement des pratiques de covoiturage (aires de covoiturage, incitation financière, animation auprès des principaux employeurs, ...), en s'appuyant sur les applications existantes (Rézo Pouce, Blabla car daily).
5	Questionner le développement du train	Le territoire dispose déjà d'infrastructures permettant d'envisager le retour d'une offre ferroviaire sur le territoire. Néanmoins, le déploiement d'une telle solution ne peut être envisagée que sur un temps long et doit être concertée avec de nombreux acteurs pour modifier les lignes existantes : SNCF, Région grand-Est, etc. Il pourrait alors s'agir d'engager des réflexions importantes sur la faisabilité d'un tel projet avec les partenaires de Mad & Moselle.

1.2 LES SERVICES AU PUBLIC

1.2.1 DIAGNOSTIC DE SYNTHÈSE

Le secteur de Thiaucourt-Regniéville et plus largement le département de Meurthe-et-Moselle est situé en **zone peu dense**. Le déploiement de la fibre a été réalisé de manière tardive à travers un réseau d'initiative publique (RIP).

Selon l'ARCEP, au 31 décembre 2023, **82% du territoire est éligible à la fibre et près de 100% à la 4G**. Cette bonne couverture est une **opportunité pour le territoire en termes d'accessibilité technique aux démarches administratives en ligne** ainsi que dans l'hypothèse du développement de tiers-lieu.

Pour l'heure, le sud du territoire est **dépourvu de tiers-lieu**, espaces de coworking et d'espaces dédiés aux usages **numérique**.

En matière d'offre de services publics, **le territoire compte 2 maisons France services** (à Thiaucourt-Regniéville et à Ancy-Dornot) qui opèrent des **permanences sur une demi-journée** tous les 15 jours dans différentes communes : Onville, Gorze, Mars-la-Tour et Beumont. Ils regroupent un ensemble de services Impôt, CAF, CPAM, etc. pour pallier les fermetures progressives des services au public dans les territoires ruraux.

Pour autant, environ **32% des répondants** à l'enquête de Respublica indiquent **ne pas connaître le dispositif France Services** ou **ne pas savoir** si une telle structure existe sur leur territoire.

À Thiaucourt, l'espace France Services se situe dans les locaux de la CC et est ouvert **30 heures par semaine** :

- 2 demi-journées les lundis et vendredis matin ;

- 3 journées complètes les mardis, mercredis et jeudis.
- 1 samedi par mois (sur demande des usagers).

2 conseillers France services, accompagnés d'un conseiller numérique, sont présents pour accompagner les usagers. Lancé à partir de 2019, l'espace a enregistré une baisse de sa fréquentation dû à la crise sanitaire, mais voit depuis son nombre de demandes augmenter considérablement. **En 2021, 1 033 demandes avaient été totalisées contre 1 775 en 2023**. A l'échelle des territoires, le taux de fréquentation est en hausse de 50% sur 2 ans.

En plus des services classiques susmentionnés, l'espace France Services de Thiaucourt dispose du **dispositif de recueil d'empreintes pour réaliser des titres d'identité**. Cette spécificité lui permet d'accueillir des personnes extérieures au territoire : 129 demandes viennent d'habitants de Pont-à-Mousson par exemple ; plus de 3000 titres d'identité ont été réalisés en 2023.

Depuis janvier 2024, la CC a repris la **gestion d'une agence postale intercommunale**. Elle se trouve dans les mêmes locaux que l'espace France Services et le siège de Mad & Moselle. Parmi les principales différences, les horaires d'ouverture ont été doublés : 24,5h entre le lundi après-midi et le samedi matin.

Cette multiplicité des services au sein d'un même bâtiment a permis à la CC d'être **lauréate de l'Appel à manifestation d'intérêt national : « Lieux innovants, Lieux accueillants »**, qui vise à réaménager les différents espaces pour faciliter leur utilisation par les usagers.

Des permanences sont organisées sur plusieurs communes du territoire une demi-journée tous les 15 jours. À **Beaumont** cette **permanence** est organisée un jeudi sur 2 de 14h à 17h par un agent France Services de la Communauté de Communes. L'offre de services s'adapte aux besoins des populations avec une possibilité de déplacement de l'agent dans les mairies (sur demande). Il gère les rendez-vous et organise les ateliers numériques. Ce service « décentralisé » a été lancé à la toute fin 2023. Le secteur situé à l'extrémité sud du territoire comptabilise environ 40 demandes depuis son lancement. Ces permanences décentralisées revêtent une importance particulière, car **la phase de concertation révèle que le dispositif est moins connu des habitants du sud et de l'ouest du territoire.**

L'analyse des données permet de dresser un profil type du bénéficiaire de ces espaces. Il s'agit d'un **homme de plus de 60 ans et qui habite à proximité de l'espace**. Effectivement, les personnes âgées font remonter des problèmes de mobilité pour accéder à ces espaces, malgré la mise en place de différents dispositifs comme Tedi'bus ou la possibilité de réaliser ses papiers d'identité à domicile avec le déplacement d'un agent mandaté par France Services.

Dans le même temps, **le public âgé est le plus éloigné des questions numériques**. L'accès à un espace dédié avec des médiateurs pour les accompagner dans leurs démarches d'e-administration est un atout pour les personnes âgées. Dans près des 2/3 des cas où l'autonomie numérique des usagers a été évaluée, **l'utilisateur a été entièrement accompagné par un agent.**

De manière générale, la phase de concertation a mis en avant une **facilité d'accès aux services publics**, ainsi qu'une bonne connaissance des usagers sur leur emplacement et horaires d'ouverture. Parmi les habitants connaissant le dispositif, **88,1% jugent positifs les services proposés.**

Des disparités peuvent toutefois exister entre le lieu de résidence et les tranches d'âge : les jeunes (15-29 ans) semblent moins au courant des missions d'un espace France services que leurs aînés.

1.2.2 ANALYSE ATOUTS - FAIBLESSES - OPPORTUNITES - MENACES

GRILLE D'ANALYSE AFOM DU THEME SERVICES AU PUBLIC

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une offre de services qui tend à se déconcentrer vers le sud. ➤ Un bon niveau d'équipement sur le pôle de Thiaucourt. ➤ Des espaces qui attirent en dehors de la Communauté de communes. ➤ Des dispositifs plutôt connus par les habitants. ➤ Un « aller-vers » déjà en place pour les publics sans solution de mobilité (DR mobile pour les papiers d'identité). 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un maillage territorial encore faible, malgré les permanences à Beaumont, Onville, Gorze et Mars-la-Tour. ➤ Des difficultés d'accès aux services publics pour les personnes âgées. ➤ Un « aller-vers » ne permettant pas d'accéder aux personnes les plus fragiles.
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un territoire bientôt couvert à 100% par la Fibre. ➤ Foncier disponible à Thiaucourt permettant de développer un pôle de services au centre du territoire, rassemblant plusieurs espaces en un lieu : espace France services, agence postale intercommunale, médiathèque, périscolaire, cantine, coworking, etc. ➤ Opportunité foncière à Beaumont autour du Carrefour des jeunes permettant de développer plusieurs services à destination du public. ➤ Existence d'une association au nord pour accompagner les personnes âgées. ➤ Un accompagnement aux outils numériques lors de permanences décentralisées. ➤ Le GAL LEADER a créé un axe prioritaire dédié au développement de l'accessibilité des services à la population. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Des bénéficiaires potentiels peu mobiles. ➤ Une numérisation des démarches administratives qui crée un obstacle pour les seniors ➤ Absence d'espace numérique autre que les France Services.

1.2.3 QUESTIONS ET ENJEUX PRIORITAIRES A VENIR

Les questions qui se posent pour le territoire

- 1) L'offre actuelle répond-elle complètement aux besoins des usagers les plus éloignés des services ? Quelles actions mettre en place pour renforcer l'usage du numérique et l'accessibilité à France Services par les personnes âgées ?
- 2) Quelles actions privilégier pour améliorer l'accessibilité des France Services ?

LES ENJEUX DU THEME SERVICES AU PUBLICS

- 1) Renforcer l'usage du numérique chez les personnes âgées
- 2) Améliorer l'accessibilité des France Services en développant l'itinérance
- 3) Créer de nouveaux espaces et lieux multifonction sur le territoire

	Enjeu	Commentaire
1	Renforcer l'usage du numérique chez les personnes âgées	Les personnes âgées sont plus susceptibles de ne pas disposer d'appareils connectés chez elles ou de ne pas savoir s'en servir. Le renforcement de l'usage du numérique doit passer dans un premier temps par un accompagnement spécifique pour favoriser l'autonomie sur des tâches simples et pouvant être réalisées dans les espaces France Services : déclaration d'impôt, demande d'aides, etc. Ce renforcement peut se faire à partir de l'organisation de demi-journées d'ateliers collectifs en petit groupe pour développer les fonctionnalités de base et répondre à leurs interrogations. Une campagne de communication et des déplacements pour « aller-vers » et expliquer l'intérêt des ateliers apparaissent comme un plus pour leur bon déroulement.
2	Améliorer l'accessibilité des FS en développant l'itinérance	La principale problématique de l'accessibilité aux services au public reste la mobilité et la maîtrise des démarches en ligne pour les personnes âgées. Le maintien des permanences de proximité dans le sud du territoire apparaît comme nécessaire, même si insuffisant. Le développement du « aller-vers » est primordial pour toucher les publics les plus fragiles, il pourrait s'agir de développer de nouvelles permanences France Services déconcentrées et la possibilité de contacts en visioconférence pour les personnes à l'aise avec les usages numériques. Pour l'accessibilité, le territoire peut s'appuyer sur le réseau de mobilité Tedi'Bus pour prendre et déposer les personnes âgées dans les espaces France Services. L'organisation d'ateliers collectifs sur le territoire peut faciliter l'autonomisation des personnes âgées sur les questions numériques.

3	Créer de nouveaux espaces et lieux multifonction sur le territoire	<p>En lien avec l'AMI national, la CC a une opportunité de réorganiser les locaux de la CC. Cet aménagement provisoire ne sera qu'une première étape vers un projet d'envergure incluant un possible rachat du bâtiment de l'ancienne poste. Ce projet serait l'occasion de dynamiser le centre-bourg de Thiaucourt-Regniéville en regroupant plusieurs services publics au même endroit : médiathèque, périscolaire, cantine, coworking, espace France Services, etc. La principale difficulté pour le tiers-lieu est de faire vivre cet espace en y faisant converger une offre de service qui le rende suffisamment utile et attractif.</p> <p>Un autre pôle de service est à l'étude à Beaumont et permettrait ainsi de décentraliser l'offre de services, notamment en lien avec l'association du Carrefour des jeunes.</p>
---	--	--

1.3 SERVICES DE SANTE

1.3.1 DIAGNOSTIC DE SYNTHESE

En matière de d'offre de soins, la CC de Mad & Moselle est plutôt défavorisée au regard des standards régionaux et nationaux.

Ce constat se vérifie avec les réponses à l'enquête où plus des $\frac{3}{4}$ des répondants indiquent que l'accès à des médecins généralistes est « difficile d'accès » voire « pas accessible ».

A l'échelle de l'EPCI, 13 médecins généralistes étaient présents au 1^{er} juin 2023, mais **seulement 5 se situaient sur la partie Meurthe et Mosellane du territoire**. Plusieurs d'entre eux sont regroupés au sein d'un même cabinet à Thiaucourt. Depuis cette date un **sixième médecin est venu s'installer à Thiaucourt**.

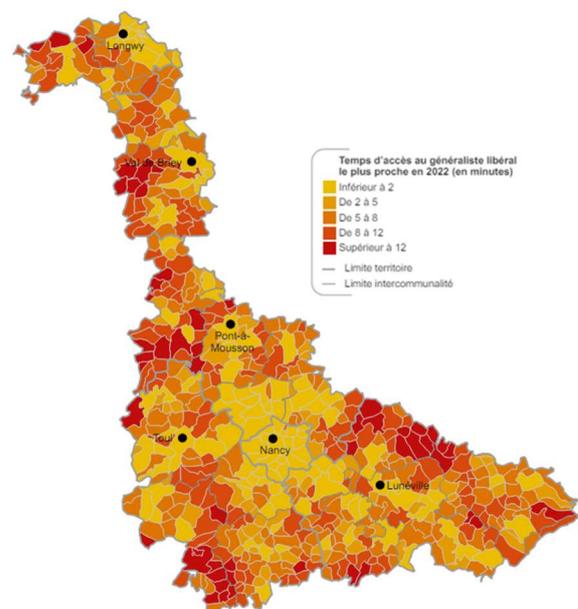
Récemment, un couple de médecins est devenu propriétaire d'une ancienne bâtisse sur le territoire avec le projet de la rénover de s'installer sur la commune de Limey-Remenauville. **Les deux médecins représenteraient 1 ETP supplémentaire**, chacun souhaitant être à mi-temps. Le cabinet devrait ouvrir au 1^{er} janvier 2025.

Par ailleurs, de **nouvelles discussions viennent de s'amorcer pour l'installation de 2 autres médecins** sur cette même commune, mais le projet n'est qu'au stade des réflexions.

Pour favoriser ces installations, Mad & Moselle a engagé une politique d'**incitation financière à l'installation des médecins : 10 000€** en contrepartie d'engagements sur la durée de présence. Cette politique d'incitation est susceptible d'être revue à la hausse bientôt.

Avec une moyenne de 2,7 consultations par habitant et par an, contre 4,2 à l'échelle régionale, les habitants de Mad & Moselle consultent peu. Ce constat est très lié à la

disponibilité réelle de l'offre de consultation, très inférieure à la demande. Les habitants de la CC sont donc dits « éloignés » de l'offre de soins généraliste.



Temps d'accès au généraliste libéral le plus proche
Source : Atlas départemental Meurthe-et-Moselle

L'accessibilité à l'offre de soins est particulièrement complexe pour les résidents des communes situées au sud et au nord de Thiaucourt. Le temps d'accès au médecin généraliste le plus proche est alors **supérieur à 8 minutes**. Thiaucourt et les villes situées à proximité de la Moselle s'en sortent mieux avec des temps d'accès de moins de 5mn en moyenne.

1 des 6 médecins est âgé de plus de 60 ans, ce qui ne présente pas une menace majeure sur l'offre dans les années à venir mais pointe l'enjeu de renouvellement.

Pour l'heure, **2 pharmacies subsistent**. La première à Thiaucourt-Regniéville et 1 autre au nord à Mars-la-Tour. Dans les zones peu denses, le maintien d'une pharmacie dans les villages est

souvent corrélé à la présence de praticiens habilités à délivrer des ordonnances.

Sur le paramédical **11 sont présents sur la partie Meurthe-et-Mosellane**, ainsi que 4 des 12 masseurs-kinésithérapeutes.

Cette même partie du territoire est **dépourvue de spécialistes** comme des pédiatres, gynécologues, ophtalmologues, dermatologues ou sage-femmes. 1 dentiste semble subsister au nord du territoire à Mars-la-Tour.

En matière d'accessibilité à des établissements de santé et médico-sociaux, **5 EHPAD** (Thiaucourt, Onville, etc.) et **1 Services de soins de suite** sont présents, ainsi qu'**1 foyer d'accueil spécialisé à Thiaucourt**.

En moyenne les habitants de Mad & Moselle mettent **24,3 mn pour accéder à un service d'urgences**, contre 14,8mn en moyenne pour le Grand-Est.

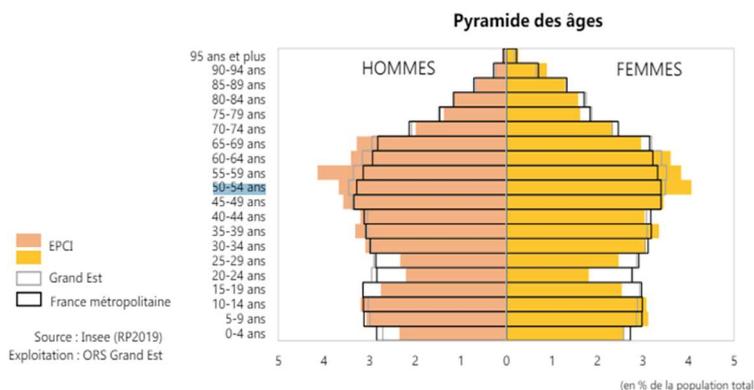
Les habitants de 7 communes du sud du territoire bénéficient de l'offre de santé de la commune voisine de Domèvre-en-Haye, notamment pour des rendez-vous de médecine générale. A la suite de problématique de financements, la CC a signé une convention avec la commune de Domèvre-en-Haye pour environ 1 500€ annuels. L'objectif était de maintenir une offre de médecin généraliste.

L'indice de vieillissement de la population tend à **augmenter (+ 4,4% en 5 ans)** sur Mad & Moselle. On dénombre 86,8 personnes âgées de plus de 65 ans pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans. A titre de comparaison, la valeur départementale se situe à 81,5. 3 villes accueillent un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) : Mars-la-Tour, Onville et Thiaucourt-Regniéville.

Cet indice continuera d'augmenter dans les années à venir au regard de la pyramide des âges. L'EPCI compte un **taux de personnes de plus de 55 ans nettement supérieur** aux moyennes régionale et nationale.

Malgré le vieillissement de la population, **l'état de santé des habitants de la partie Meurthe-et-Mosellane est plutôt bon** comparé à celui des autres habitants du département. Entre 14,2% et 15% de la population souffrent d'affections de longue durée en 2022 contre une moyenne à 15,4% dans le département et 17% en Grand-Est.

Néanmoins, le manque de spécialistes peut entraîner un manque de prévention sur des pathologies spécifiques. La difficulté d'accès à certains médecins est d'ailleurs remontée sur toutes les classes d'âges lors de la phase de concertation. Plusieurs personnes mentionnant une patientèle surchargée qui ne permet pas une prise en charge optimisée.



Source : *Portrait de santé de la CC de Mad et Moselle - ORS*

Depuis plusieurs années, des discussions sont engagées sur l'adoption d'un contrat local de santé (CLS) entre les communautés de communes du PETR Val de Lorraine : CC Seille et Grand Couronné, de Mad & Moselle, du Bassin de Pont-à-Mousson, du Bassin de Pompey. Ces territoires ont des **profils variés**, à dominante rurale pour certains et urbaine pour d'autres. Chaque communauté de communes a donc **été libre de choisir ses priorités**, à partir d'un document commun, selon ses besoins. Sur Mad & Moselle, **2 priorités** sont pour le moment retenues :

- 1) **Améliorer l'accès** aux services de santé et de soin
- 2) **Communiquer sur l'offre** existante et **améliorer les parcours** de santé.

1.3.2 ANALYSE ATOUTS - FAIBLESSES - OPPORTUNITES - MENACES

GRILLE D'ANALYSE AFOM DU THEME SERVICES DE SANTE

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ 4 des 5 médecins ne prendront pas leur retraite dans les prochaines années. ➤ Conventions avec une commune voisine pour favoriser l'accès à un médecin généraliste. ➤ Une population qui présente un taux d'ALD légèrement inférieur aux moyennes 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une offre de consultations médicale largement sous-dimensionnée par rapport aux besoins ➤ Une offre de santé concentrée sur la partie Mosellane du territoire. ➤ Un éloignement important des habitants des services de spécialistes ou d'urgences entraînant des difficultés de mobilités. ➤
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence d'une incitation financière pour l'installation de professionnels susceptible d'être revue à la hausse pour les médecins généralistes en septembre 2024. ➤ Finalisation d'un contrat local de santé à l'échelle du PETR du Val de Lorraine. ➤ De nombreux projets en cours : installation de 2 médecins généralistes sur la commune de Limey-Remenauville ; création d'une maison pluridisciplinaire de santé à Royaumeix/ ➤ Développement de la télémédecine pour faciliter l'accès aux spécialistes et lutter contre les problèmes de mobilités. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une population vieillissante, susceptible d'avoir de plus en plus recours à l'offre de santé. ➤ Une absence de services de santé au sud de Thiaucourt-Regniéville.

1.3.3 QUESTIONS ET ENJEUX PRIORITAIRES A VENIR

Les questions qui se posent pour le territoire

- 1) Comment renforcer l'offre de soins de 1^{er} recours, notamment en médecine générale sur le territoire, afin de la rapprocher des standards nationaux ?
- 2) Comment anticiper et solutionner les difficultés à venir liées au vieillissement de la population notamment la mobilité des personnes âgées vers les consultations santé ?

LES ENJEUX DU THEME SERVICES DE SANTE

- 1) Renforcement de l'offre de prise en charge médicale
- 2) Accompagnement et anticipation de la tendance au vieillissement de la population

	Enjeu	Commentaire
1	Renforcement de l'offre de prise en charge médicale	<p>Avec un ratio de 2,7 consultations par habitants, le niveau moyen de recours aux médecins généralistes est nettement inférieur à la moyenne nationale, elle-même en forte baisse ces 15 dernières années du fait de la baisse de la démographie médicale. Un rééquilibrage de l'offre devra être recherché, à minima afin de compenser le départ du MG âgé de plus de 60 ans et, dans la mesure du possible, de renforcer l'offre. L'arrivée d'un couple de médecins est déjà un bon marqueur pour Mad & Moselle et il convient de capitaliser dessus pour attirer d'autres professionnels (arrivée de 2 à 3 MG).</p> <p>A ce titre, l'étude de la création d'un lieu attractif pour l'activité pluriprofessionnelle, à l'image d'un centre de santé, permettrait de faire venir des jeunes médecins qui ne souhaitent pas s'installer en libéral (contraintes administratives).</p>
2	Accompagnement et anticipation de la tendance au vieillissement de la population	<p>La réalisation d'une maison de santé pluridisciplinaire est une réalisation complexe et dont la mise en place ne garantit pas la venue de médecins généralistes et de spécialistes dans les territoires ruraux. Il ne nous apparaît donc pas pertinent de le recommander, d'autant qu'une incitation financière est déjà en place.</p> <p>En revanche, il convient d'agir sur le vieillissement de la population qui est une tendance lourde marquée sur le territoire. L'enjeu de son accompagnement est central : la demande en services de santé et d'accueil de personnes âgées est de plus en plus en forte et augmentera encore face à une offre en tension. L'affaiblissement et la concentration de la couverture médicale du territoire nécessitent de travailler sur la mobilité des personnes âgées vers les consultations santé, en lien avec le TAD. Enfin, il sera important d'accompagner les seniors dans les usages du numérique et de les inciter à rompre leur isolement en participant aux activités proposées par les acteurs associatifs du territoire.</p>

1.4 LA PRISE EN CHARGE DE L'ENFANCE

1.4.1 DIAGNOSTIC DE SYNTHÈSE

1 structure participe à l'accueil de la petite enfance (0 à 3 ans) sur le nord du territoire : l'**Établissement d'Accueil des Jeunes Enfants à Bayonville (2010)** avec une capacité de 25 places qui suffit à répondre aux besoins des familles vivant au nord du territoire.

Pour la **partie sud du territoire, des conventions de mutualisation** sont signées avec d'autres intercommunalités locales comme avec la crèche « la clé des champs » de Terres Toulaises pour pallier le manque d'accueil. Ces conventions permettent la **réservation d'un total de 8 places**. En échange, une participation financière est demandée à la CC de Mad & Moselle : à hauteur de 1 000€ / place pour les Terres Toulaises, plus 700€ de frais de structure.

Le réseau des assistants et assistantes maternels est très disparate sur le territoire, malgré la présence du **relais petite enfance** pour faciliter une mise en réseau et l'échange d'information. **Dans la partie sud, l'offre est moins développée**. Moins attractive que la partie nord, la garde d'enfant s'est longtemps faite entre connaissances.

De manière générale, le **nombre d'assistants maternels (AM) tend à décroître très rapidement**. En 2017, environ 300 AM étaient recensés contre environ 151 au début 2024 offrant une capacité d'accueil de 485 place. Malgré un taux de couverture de plus de 83%, des habitants avaient fait remonter lors de la phase de concertation un manque de « modes de garde ». Il existe donc un enjeu à mettre en corrélation ces places avec les familles susceptibles d'avoir recours à ce mode de garde.

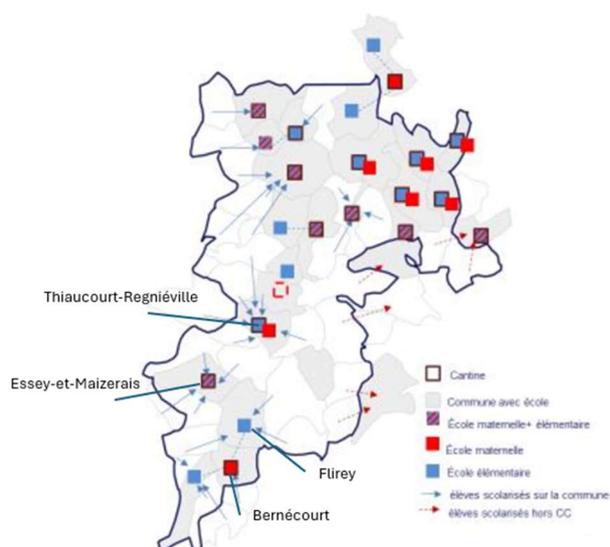
Pour l'enfance (+ de 3 ans), 14 **écoles** et services périscolaires sont présents sur la CC. **Le sud en regroupe 4** depuis la fermeture de l'école de

Mandres-aux-Quatre-Tours au sud- du territoire. Les effectifs ont tendance à diminuer à chaque rentrée au sud, à l'exception de l'école de Thiaucourt.

Les services périscolaires sont rattachés à l'école primaire (ou maternelle / élémentaire) de la ville :

- Bernécourt ;
- Flirey ;
- Essey-et-Maizerais ;
- Thiaucourt.

La phase de concertation a pu faire ressortir des interrogations des habitants sur l'offre périscolaire avec des horaires considérés comme « pas assez souple[s] ». Néanmoins, **les services périscolaires sont ouverts jusqu'à 4h consécutives par jour et permettent de répondre aux besoins actuels**. Les différents services proposent des activités ludiques et un



Carte figurant les écoles du territoire en 2020 et le regroupement scolaire - Projet éducatif territorial service de cantine pour la pause méridienne.

Un peu plus de **200 enfants déjeunent chaque midi** au sein de l'un de ces espaces. Mad & Moselle a mis en place une politique financière très avantageuse permettant à beaucoup d'enfants de ne payer qu'1€ le repas du midi. Cette grille financière progressive s'appuie sur les revenus des parents et se compose de 10 tranches.

Il à noter que **Thiaucourt propose également un accueil le mercredi** toute la journée au sein des « mercredis éducatifs » qui proposent des activités artistiques.

Pour étoffer l'offre d'accueil des jeunes, la CC a signé une convention avec **l'association du Carrefour des jeunes**. Située à Beaumont, cette association accueille en moyenne une vingtaine d'enfants les mercredis et jusqu'à une cinquantaine en juillet.

Le Carrefour des jeunes est ouvert le mercredi et 1 semaine sur deux pendant les vacances scolaires et les 3 premières semaines de juillet. Il propose une multitude d'activités : Hip-hop, chorale, brainball, etc. Des activités plutôt orientées vers la nature sont également organisées avec des sorties et la venue d'intervenants spécialisés.

Les enfants sont majoritairement âgés de 3 à 8 ans. Sa localisation à un **carrefour stratégique entre Commercy, Toul et Pont-à-Mousson** permet un **accueil d'enfants dont les parents ne résident pas sur la CC de Mad & Moselle** : environ 40% des enfants reçus. Un effectif important provient de la Communauté de communes des Côtes de Meuse. Une difficulté émerge pour attirer les enfants plus âgés et les adolescents. Lors de la phase de concertation, plusieurs adolescents ont fait remonter le manque d'activités spécifiques à leur tranche d'âge et leurs difficultés à avoir accès aux lieux de socialisation.

Pour les enfants plus âgés (à partir de 11 ans), la CC a mis en place un « **chantier jeunes** ». Ce dispositif vise à inciter les jeunes à participer à un projet de valorisation du patrimoine et de réhabilitation de lieux. Ces actions citoyennes regroupent au maximum une dizaine de jeunes. En contrepartie, ceux-ci créent une journée de loisir à leur convenance et financée par Mad & Moselle.

Enfin, un conseil communautaire pour les plus de 11 ans est également disponible.



*Affiche du conseil communautaire des jeunes
cc-madetmoselle.fr*

1.4.2 ANALYSE ATOUTS - FAIBLESSES - OPPORTUNITES - MENACES

GRILLE D'ANALYSE AFOM DU THEME PRISE EN CHARGE DE L'ENFANCE

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une offre de crèches répondant globalement aux besoins du territoire ➤ Pas d'attente pour mettre son enfant en crèche. ➤ Présence du carrefour des jeunes à Beaumont pour les 3-10 ans. ➤ Présence de services périscolaires la semaine au sein des écoles 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Absence de solution de garde le week-end à l'exception de Thiaucourt et du carrefour de jeunes. ➤ Des problèmes de garde pouvant fragiliser certaines écoles du fait de dérogations obtenues par les parents. ➤ Un nombre d'assistants et d'assistantes maternels moins important dans le sud. ➤ L'absence d'un point jeunes pour les + de 11 ans pour socialiser, informer et divertir la population adolescente. ➤ Des jeunes moins mobiles que leurs aînés.
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développement d'actions citoyennes à destination des jeunes : chantier jeunes et Conseil communautaire des jeunes. ➤ Volonté de structurer un nouveau pôle autour du carrefour des jeunes. ➤ Développement de classes artistiques et musicales. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une très forte diminution du nombre d'assistants et assistantes maternels. ➤ La fermeture récente d'une école sur le sud du territoire. ➤ Diminution globale des effectifs d'élèves à chaque rentrée.

1.4.3 QUESTIONS ET ENJEUX PRIORITAIRES A VENIR

Les questions qui se posent pour le territoire

- 1) Quelles actions pour renforcer l'offre d'accueil et d'activités pour les jeunes ? Un lieu de socialisation pourrait-il contribuer à répondre à ce besoin ? A quel endroit du territoire ? Quelles activités permettraient d'attirer les jeunes ?
- 2) Quelles actions mettre en place faciliter la garde des plus petits ?

LES ENJEUX DU THEME PRISE EN CHARGE DE L'ENFANCE

- 1) Etudier l'opportunité et la faisabilité de la création d'un espace de socialisation pour les jeunes
- 2) Proposer des activités répondant aux attentes des jeunes
- 3) Etudier l'opportunité et la faisabilité d'un accompagnement au renforcement des modes de garde des plus petits

	Enjeu	Commentaire
1	Créer un espace de socialisation pour les jeunes (ex : carrefour des jeunes)	Mad & Moselle dispose d'un atout indéniable, la présence du Carrefour des jeunes au sud qui fait l'objet d'un rachat de bâtiment. Pour l'heure il n'attire que les enfants de moins de 10 ans. La mise à disposition d'une partie du local peut être envisagée pour en faire un lieu de socialisation pour les plus grands dans le cadre du projet. L'espace a la chance d'être clairement identifié par les jeunes qui l'ont mentionné lors de la phase de concertation. La principale difficulté réside dans la création d'une gouvernance partagée entre l'association et la CC pour gérer ce nouvel espace. Pour faciliter l'usage de ce lieu, une ouverture un peu plus tardive le week-end (ex : 21h) peut être envisagée.
2	Proposer des activités pour la jeunesse	Trouver un lieu propice à l'implantation d'un espace pour les jeunes n'est qu'une partie du problème. Pour être à la fois dans un espace attrayant, sécurisé et encadré, il est possible pour la CC se soutenir un projet portant les actions suivantes : création d'une salle spécifique avec des enceintes musicales, un frigo, un babyfoot, des jeux de cartes, etc. ; en faire un mini-cinéma avec l'acquisition d'un rétroprojecteur connecté pour diffuser des films et séries de grandes plateformes (Netflix, Disney +, Prime vidéo, etc.), création d'un fonds documentaire avec des livres jeunesse (Mangas, bandes dessinées, romans jeunesse, etc.) ; étudier la possibilité d'ouvrir une buvette pour financer une partie de l'opération mettre en place une cotisation pour bénéficier des équipements (autour de 5€) et contrôler la fréquentation. La question de la gouvernance du lieu sera également à trancher pour assurer la pérennité de l'espace.

3	Faciliter la garde des plus petits	Difficile à quantifier sur le territoire, les problématiques de garde des plus petits risquent de s'amplifier dans le futur si le nombre d'AM continue de diminuer. Plusieurs solutions peuvent être envisagées : quantifier le besoin réel des familles pour envisager ensuite des solutions, renforcer les partenariats avec les communautés de communes frontalières, favoriser la tenue d'une permanence RPE dans les futurs pôles de services de Thiaucourt ou Beaumont, si le besoin est avéré, créer une nouvelle crèche et / ou une maison d'assistantes maternelles.
---	------------------------------------	---

1.5 L'OFFRE DE LOGEMENTS

1.5.1 DIAGNOSTIC DE SYNTHÈSE

Le nombre de **logements** sur la CC de Mad & Moselle est estimé à **8 850 selon l'INSEE en 2020**. Une très large majorité de ces logements sont des **résidences principales (89,5%)** dont les résidents sont propriétaires à **77,5%**.

L'habitat se caractérise par un parc composé à **84% de maisons**, contre environ 56% pour la région Grand-Est. Le nombre d'appartement a plus que doublé, passant de 802 en 1999 à 1 423 en 2016.

En moyenne, **51 logements ont été construits par an entre 2014 et 2022**. Plus de la moitié de cette production est réalisée sur la partie Mosellane du territoire. Sur le secteur de Thiaucourt-Regniéville, peu de communes produisent de nouveaux logements. La tendance est principalement à la rénovation de bâtis anciens, notamment à Bernécourt et Thiaucourt-Regniéville.

Le **taux de logements vacants se situe à 9,6%**, ce qui est au-dessus de la moyenne nationale. La tendance est à l'augmentation avec une accélération sur les dernières années : **+2,7 points** depuis 2009.

Ce constat est encore plus marqué sur le secteur sud. A Thiaucourt-Regniéville, **122 logements étaient dits vacants en 2022, soit 21,1%** du total. Parmi-eux, 55 étaient vacants depuis plus de 5 ans, ce qui implique souvent des bâtis dégradés ou très dégradés nécessitant des travaux lourds de remise aux normes. Les petits immeubles de ville et les immeubles mixtes sont

les principaux bâtiments concernés par cette vacances (entre 30% et 41% des logements proposés sont vides).

L'offre de logements se compose principalement de grands logements : 84% de logements de type T4 ou plus, contre 5% de 2 pièces ou moins. Malgré une diminution de la taille des ménages sur le territoire (de 3,17 personnes / ménage en 1968 à **2,3 en 2020**), la part de grands logements continue de croître au fil des années. Cet accroissement est notamment dû à l'installation de familles qui font construire une nouvelle habitation.

Cette offre est néanmoins **moins attractive pour des jeunes actifs seuls ou de jeunes ménages** qui vont privilégier des logements plus petits pour des raisons financières ou pour les publics seniors pour des questions d'entretien.

L'offre des **baillleurs sociaux** évolue positivement sur le territoire, même si elle reste **marginale**. Sur la partie Meurthe et Mosellane de l'EPCI, **le nombre de logements sociaux est passé de 37 en 2013 à 47 en 2022 (+27%)**. En revanche, la quasi-totalité de cette offre ne se concentre que dans 2 villes¹ : Mars-la-Tour (12) et Thiaucourt-Regniéville (32).

L'offre locative privée vient prendre le relais, notamment dans les centres-bourgs, mais elle est très disparate. Au sud, elle se concentre principalement à Flirey, Thiaucourt-Regniéville et Saint-Baussant.

¹ Source : Ministère de la Transition écologique et de la cohésion du territoire, « Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux » (RPLS), au 1^{er} janvier 2023.

La CC a mis en place un dispositif d'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) entre 2018 et 2023. Un tiers des ménages est éligible aux aides de l'Anah et au 23 novembre 2023, 157 dossiers d'aides avaient été soldés. Il

s'agit principalement de travaux liés à la rénovation énergétique et à l'autonomie réalisés par des propriétaires occupants. Les résultats quantitatifs apparaissent en deçà des attentes.

1.5.2 ANALYSE ATOUTS - FAIBLESSES - OPPORTUNITES - MENACES

GRILLE D'ANALYSE AFOM DU THEME OFFRE DE LOGEMENTS

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place d'une OPAH (2018-2023) et probable reconduction. (Pacte Territoriale de l'Habitat à compter du 1^{er} janvier 2025 en cours de définition) ➤ Des travaux de rénovation énergétique engagés ➤ De l'activité économique pour les artisans locaux ➤ Aide pour les foyers les plus fragiles pour leur permettre de réduire leur facture énergétique 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un déséquilibre des aides sur le territoire permettant une amélioration de l'offre sur la partie Mosellane. ➤ Une offre de logement qui ne correspond pas aux besoins des jeunes actifs / ménages et des personnes âgées. ➤ Une offre locative sociale qui progresse mais reste très peu développée. ➤ Une offre locative privée concentrée dans les centres-bourgs et insuffisante
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un parc de logements important permettant de limiter la consommation foncière. ➤ Un parc de logements anciens présentant un fort potentiel de réhabilitation. ➤ Un accroissement du nombre d'appartements au cours des 20 dernières années. ➤ La mise en place du ZAN (PLUi en cours de finalisation) va nécessiter de d'abord traiter la vacance des logements et le traitement des dents creuses dans les enveloppes urbaines 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un manque de diversité de l'offre de logements. ➤ Une augmentation du nombre de logements vacants, notamment dans les centres-bourgs. ➤ Des petits immeubles de ville et mixtes qui n'attirent plus. ➤ Des logements anciens et potentiellement dégradés.

1.5.3 QUESTIONS ET ENJEUX PRIORITAIRES A VENIR

Les questions qui se posent pour le territoire

- 1) Comment lutter contre la vacance des logements et réhabiliter l'habitat dégradé afin de répondre aux besoins des habitants et favoriser une diversification de l'offre ?
- 2) Quelles actions mettre en place pour adapter les logements au vieillissement de la population ?

LES ENJEUX DU THEME LOGEMENTS

- 1) Réhabilitation de l'habitat ancien dégradé
- 2) Adapter les logements pour favoriser un maintien à domicile

	Enjeu	Commentaire
1	Réhabilitation de l' habitat ancien dégradé	<p>L'inadéquation de l'offre de logements, la recomposition des ménages et la diminution du nombre des habitants entraînent une hausse du taux de vacance dans les centres-bourgs et une dégradation du parc ancien, alors même que de nouvelles constructions sont réalisées chaque année. Cette dynamique, entraînant une déprise des centralités d'emplois et de services du territoire invite à engager une réflexion sur le renouvellement urbain et la réhabilitation du parc existant, ceci, afin d'adapter l'offre de logement aux demandes tout en limitant l'artificialisation du sol (PLUi et trajectoire ZAN). Les rénovations « Bunti » et les aides proposées par l'Anah doivent être utilisées pour réduire la taille des logements et les moderniser : passer d'un T5 à deux T2 par exemple.</p> <p>A ce titre, l'étude en cours pour la définition d'un nouveau Pacte Territorial pour l'Habitat à compter du 1^{er} janvier 2025 permettra de mobiliser des aides de l'ANAH sur le financement du maintien à domicile, les travaux lourds et les travaux de rénovation énergétique. La sectorisation des aides aux centres-bourgs permettrait de maximiser l'effet levier des investissements publics et d'améliorer la situation.</p>
2	Adapter les logements pour favoriser le maintien à domicile	<p>L'inadéquation de l'offre provient également du vieillissement de la population. Les personnes âgées finissent par se retrouver seules dans un grand logement et n'ont potentiellement pas la connaissance des aides disponibles ou pas les moyens d'entretenir ou de moderniser leur logement. Or, les centres-bourgs concentrent des logements vacants important. Leurs adaptations pour accueillir ce type de public peut renforcer le lien social et le maintien de commerce de proximité.</p>

1.6 L'OFFRE CULTURELLE ET SPORTIVE

1.6.1 DIAGNOSTIC DE SYNTHESE

Au total on dénombre **54 équipements sportifs sur la partie Meurthe-et-Mosellane** du territoire. L'offre sportive au sud est plutôt faible et se concentre autour de Thiaucourt avec la présence d'un stade de football, d'un city-stade et d'un gymnase. Plusieurs clubs sont présents dont un club de football, une société de tir, un tennis club et un club de boxe.

Malgré de fortes disparités, **le taux de licenciés à un club sportif est au-dessus de la moyenne départementale** (20,6% pour Mad & Moselle contre 17% dans le département). Mais à l'exception des communes de Thiaucourt et Vilcey-sur-Trey, le taux de licenciés est inférieur à 15% dans les autres communes du sud.

Un **pôle sport / loisir est présent à quelques kilomètres à l'ouest** de Thiaucourt. La base de loisirs de **Madine**, construite autour du lac du même nom, propose de nombreuses activités, mais principalement réalisables à la saison estivale : location de bateaux et équipements aquatiques, baignade, sports d'extérieur, etc.

L'**offre de service en matière de culture apparaît limitée**, avec une absence de salle de théâtre ou de cinéma. Plusieurs **lieux de mémoire** viennent cependant rappeler que le territoire de la CC a été une zone de combats durant la Première guerre mondiale : Musée des billonnettes et Cimetière américain de Thiaucourt, itinéraire des villages détruits du Font de Haye sur l'est, etc.

L'offre apparaît plus avancée sur la lecture qui est une compétence partagée de la CC. **9 points lectures** sont présents sur le territoire. Ils sont répartis entre 2 médiathèques et 7 bibliothèques.

En revanche, cette couverture du territoire se heurte une offre de livres limitée. Avec **33 000 documents**, le fonds documentaire apparaît en deçà des attendus pour ce type de structure. Les lieux d'accueil souffrent également d'une superficie limitée.

L'étude sur la redéfinition de la politique culturelle intercommunale réalisée par ABCD culture a permis d'établir que le budget alloué à l'achat de nouveaux documents s'établit à environ 23 000€, soit environ **1,15€/hab**. Cette donnée est très en deçà des recommandations de **l'Etat qui préconise une moyenne de 2€/ hab**.

Seule la médiathèque de Thiaucourt est gérée par la CC. Les autres espaces sont en **majorité tenus par des bénévoles** d'associations qui réalisent un important travail d'animation. Mais malgré cette implication très forte des adhérents, il manque une ingénierie professionnelle, les horaires ne sont pas toujours en adéquation avec ceux du public potentiel. Un manque de visibilité est également pointé par les potentiels usagers.

La CC Mad & Moselle tente de compenser ces faiblesses en impulsant la **création d'un réseau des bibliothèques et médiathèques du territoire**, coordonné par un agent intercommunal. Plusieurs niveaux de coopération sont ainsi prévus : Service de prêt commun entre 4 bibliothèques (navettes), avec le même logiciel / Animation commune, concertée et partagée / Adhésion à LIMEDIA (bibliothèque numérique avec livres, musiques, films)

En matière de développement de l'enseignement musical, la partie Mosellane du territoire a beaucoup soutenu **l'école des Arts de Corny-sur-Moselle** avant la fusion des CC. Depuis, Mad &

Moselle continue de subventionner l'école à hauteur de **34 000€ à 36 000€ chaque année**. Des tarifs préférentiels ont été mis en place pour l'ensemble des habitants de Mad & Moselle, mais **la pratique semble limitée dans la partie sud**.

La mise en place du **dispositif national « un orchestre à l'école »** est actuellement à l'étude pour le collège de Thiaucourt. L'intérêt est de mettre l'élève au centre de l'œuvre pour développer la pratique d'instruments et faciliter une plus juste répartition territoriale.

Consciente d'être au maximum de l'efficience de sa politique culturelle compte tenu des moyens alloués, **la CC Mad & Moselle a lancé une étude de redéfinition de sa politique culturelle intercommunale**. Après un diagnostic ayant mis en exergue de fortes disparités territoriales, une action parfois peu claire au vu de ses compétences, et un manque de ressources humaines conduisant à une faible ingénierie en matière culturelle, le cabinet d'études a proposé **3 scénarii d'évolution**, dont une possibilité de tendre vers un **Contrat d'Education Artistique et Culturelle**, redéfinissant de fait le champ des possibles. Le choix du scénario sera voté à la rentrée 2024.

1.6.2 ANALYSE ATOUTS - FAIBLESSES - OPPORTUNITES - MENACES

GRILLE D'ANALYSE AFOM DU THEME CULTURE / SPORT

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présence de lieux de mémoire. ➤ Un réseau de bibliothèques structurée. ➤ Présence de quelques clubs de sport. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les activités du pôle de Madine sont très orientées pour la saison estivale. ➤ Un budget restreint pour mettre en place une politique dynamique en matière culturelle. ➤ Des fonds documentaires modestes.
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présence d'un pôle de loisir à proximité. ➤ Présence de nombreuses salles polyvalentes dans les communes. ➤ Possible mise en place du dispositif « un orchestre à l'école ». ➤ Une étude de redéfinition de la politique culturelle intercommunale en cours. ➤ Evolution de l'offre des bibliothèques / médiathèques en lien avec les nouvelles pratiques des usagers 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Absence de lieux de spectacles sur le sud du territoire. ➤ Un réseau de bénévoles pour la partie lecture publique vieillissant. ➤ Un changement des usages de lecture chez les jeunes.

1.6.3 QUESTIONS ET ENJEUX PRIORITAIRES A VENIR

Les questions qui se posent pour le territoire

- 1) Comment faciliter l'accès à la lecture sur le territoire ?
- 2) Quelles actions mettre en place pour dynamiser l'apprentissage de la musique dans le sud ?
- 3) Comment favoriser la pratique du sport en Mad & Moselle ?
- 4) Comment adapter l'offre culturelle aux évolutions des usages ? (Bibliothèque numérique LIMEDIA, démarche de design des politiques publiques avec concertation, groupe de travail habitants pour imaginer la médiathèque de demain)

LES ENJEUX DU THEME PRISE EN CHARGE DE L'ENFANCE

- 1) Renforcer l'accès à la lecture
- 2) Dynamiser l'apprentissage de la musique pour les plus jeunes
- 3) Impulser une plus grande pratique du sport sur le territoire.

	Enjeu	Commentaire
1	Renforcer l' accès à la lecture	<p>L'offre en matière de lecture est présente sur le territoire, mais souffre d'un manque de visibilité et d'un fonds documentaire insuffisant, malgré une interconnexion entre les établissements pour le partage de livres. Il est ainsi possible de renforcer l'accès des habitants à ces lieux en organisant une campagne de communication, en élargissant les horaires et en facilitant la réservation.</p> <p>Il peut également être envisagé la mise en place d'arbres à livres sur l'ensemble des communes. Un premier fonds documentaire pourrait provenir des livres trop anciens et archivés dans les bibliothèques.</p> <p>Cet accès à la lecture peut aussi être pensé à travers les usages du numérique en donnant le goût de la lecture aux plus jeunes et une accessibilité à un fonds documentaire décuplé pour les lecteurs. Plusieurs possibilités sont envisageables : s'appuyer sur le conseiller numérique pour faire connaître le lien entre numérique et lecture, sensibiliser et communiquer autour de LIMEDIA, la médiathèque numérique de Lorraine, faire connaître « Bookinou » ou d'autres services similaires aux jeunes parents, etc.</p>
2	Dynamiser l' apprentissage de la musique	<p>En lien avec le cabinet ABCD, l'adoption d'un plan structurant sur le développement de dispositifs locaux à destination des jeunes (exemple : « un orchestre à l'école ») facilitera l'accès à des crédits spécifiques provenant de la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC). Ces dispositifs participeront à développer de nouvelles pratiques dans les domaines culturels et artistiques et pourront répondre à la volonté d'uniformiser les offres sur l'ensemble du territoire de Mad & Moselle.</p>
3	Impulser une plus grande pratique du sport sur le territoire	<p>Afin de renforcer les pratiques sportives sur le territoire, l'organisation d'un événement sportif multisports grand public, permettant de découvrir différents sports pourrait favoriser cette évolution.</p> <p>De nombreuses communes organisent un trail sur un week-end avec un parcours prédéfini. Il s'agit tout à la fois d'événements mettant en avant la pratique d'activités physiques, mais aussi une vitrine pour le territoire (tourisme, spécialités culinaires, etc.) et la tenue de stands renforce les liens intergénérationnels entre les habitants. En lien avec les associations du territoire, la CC pourrait organiser un grand évènement type fête du sport permettant d'essayer plusieurs disciplines et de promouvoir l'usage du vélo. Une inscription payante sur ce type d'évènement permettrait à la fois de le financer, mais aussi de faire découvrir des producteurs locaux qui tiendraient des stands. Cette solution n'est envisageable qu'avec une forte mobilisation des habitants du territoire</p>



Teritéo

TERRITOIRES EN MOUVEMENT



ACCOMPAGNEMENT DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES MAD & MOSELLE
DANS L'AMELIORATION DE SON OFFRE DE
SERVICE A LA POPULATION

PLAN D'ACTION - MERCREDI 23 JANVIER 2025

Couverture : Panorama depuis la colline de Sion
© Meurthe-et-Moselle Tourisme

SOMMAIRE

1	RAPPEL DE LA DEMARCHE	4
1.1	DEUX DEMARCHES COMPLEMENTAIRES.....	5
1.2	LA DEFINITION DES THEMES PRIORAIRES	6
2	DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE PAR THEMATIQUE PRIORITAIRE	7
2.1	LES MOBILITES	8
2.2	LES SERVICES AU PUBLIC	13
2.3	SERVICES DE SANTE	18
2.4	LA PRISE EN CHARGE DE L'ENFANCE	22
2.5	L'OFFRE DE LOGEMENTS.....	27
2.6	L'OFFRE CULTURELLE ET SPORTIVE.....	30
3	PLAN D'ACTION	34
3.1	LA PRIORISATION DES 10 FICHES-ACTIONS	35
4	ANNEXE	55
4.1	SYNTHESE DE L'ATELIER ET PRIORISATION DES ACTIONS	56



1

RAPPEL DE LA DEMARCHE

1.1 DEUX DEMARCHES COMPLEMENTAIRES

RESPUBLICA
LA COLLECTIVITE COLLABORATIVE

✓ UNE DÉMARCHE DE CONCERTATION

⇒ **Objectif** : Etablir un diagnostic partagé et réfléchir à des actions concrètes pour répondre aux besoins des citoyens en matière d'accès aux services publics.

⇒ **Méthode** :

- Préparation et organisation d'ateliers.
- Animation de rencontres de proximité.
- Réalisation d'une enquête auprès des habitants.
- Bilan de la concertation et des besoins.

Teritéo

✓ UNE DÉMARCHE DE DIAGNOSTIC OPÉRATIONNEL

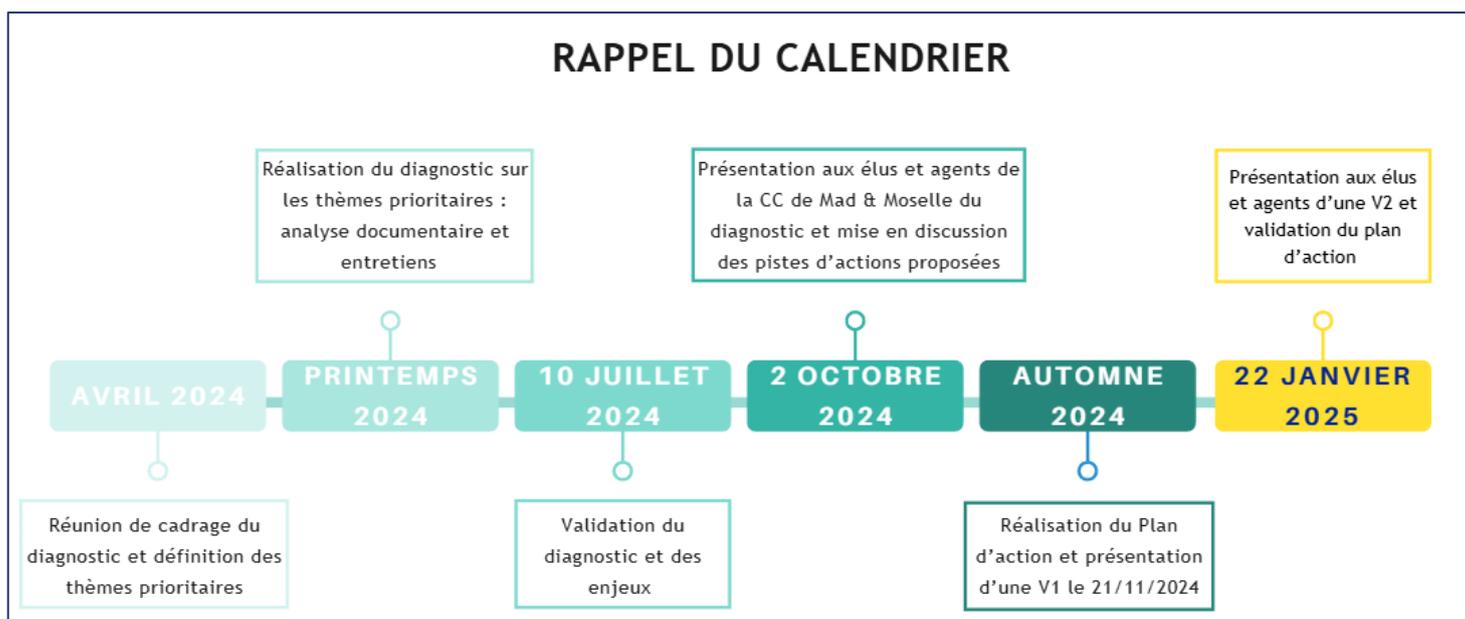
⇒ **Objectif** : Définir un plan d'action opérationnel permettant de déployer les conditions d'une accessibilité des services sur le territoire.

⇒ **Méthode** :

- Définition de thèmes prioritaires issus de la démarche de concertation.
- Accompagnement à la réalisation d'un diagnostic de l'offre de services.
- Aide à la décision sur les actions prioritaires à déployer.
- Conception d'un plan d'action avec rédaction de fiches.

La démarche de concertation menée par Republica auprès des élus et habitants de l'intercommunalité a permis de faire émerger plusieurs thématiques importantes notamment liées à la mobilité, au numérique, à la santé, etc. Sur cette base, l'intervention de Teritéo a pu commencer. Les différentes productions ont été réalisées entre le mois d'avril 2024 et le mois de janvier 2025 conformément au calendrier suivant :

RAPPEL DU CALENDRIER



1.2 LA DEFINITION DES THEMES PRIORAIRES

Sur la base de cette concertation, une première définition des thèmes prioritaires de l'étude a été présentée et validée :

Priorité	Thèmes	Services
PRIORITAIRE	1/ Mobilités et transports	Transports en commun
		Transport à demande
		Co-voiturage
		Piste cyclable
	2/ Services au public	France service
		Espaces numériques
	3/ Services de santé	Médecins généralistes
		Infirmiers
	4/ Prise en charge de l'enfance	Accueil de la petite enfance
		Accueil de l'enfance
SECONDAIRE	5/ Offre de logements	Offre locative
	6/ Offre culturelle et sportive	Evénements culturels
		Sport / loisirs
7/ Communication	Gestion de la communication	



2

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE PAR
THEMATIQUE PRIORITAIRE

2.1 LES MOBILITES

2.1.1 DIAGNOSTIC DE SYNTHESE

La phase de concertation a permis de **mettre en exergue de réelles difficultés d'accès à l'offre de mobilités** pour les habitants : Plus de **70% des répondants** à l'enquête réalisée par Respublica indiquent que l'accès aux services de mobilités est « difficile » voire « inaccessible ».

Des déplacements quasi exclusivement en voiture : **67% des habitants** de la partie Meurthe et Mosellane du territoire disposent **d'au moins 2 voitures** et **46% des déplacements en direction de Metz Métropole le sont pour le travail ou des raisons scolaires**. Lors des concertations, la problématique des mobilités ressort principalement chez les jeunes et les personnes âgées.

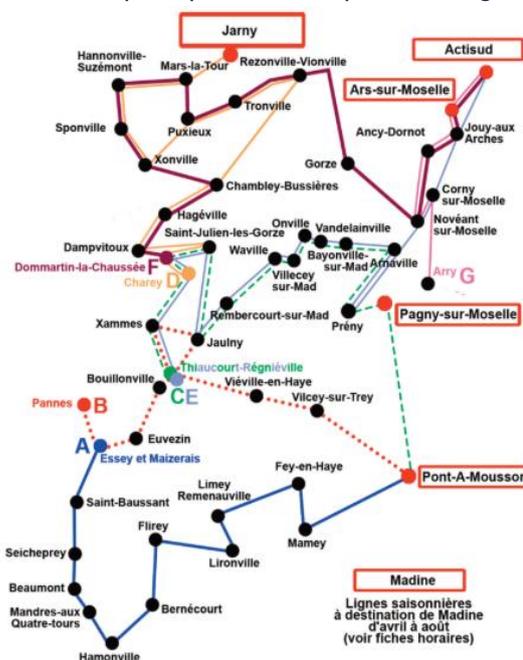
Les territoires du secteur de Thiaucourt-Regniéville, situés plus à l'ouest du carrefour stratégique entre Nancy et Metz, sont marqués par **une absence de transport en commun** : aucune gare SNCF active et une absence de ligne de bus régulière. **Seules des lignes de cars scolaires existent**.

Une initiative de transports en commun avait été entreprise par la Communauté de communes (CC), dans une logique de renforcement de l'intermodalité et de desserte de la zone « Actisud ». Malheureusement, cette initiative a été lancée peu de temps avant la pandémie de Covid-19 et n'a pas été réenclenchée depuis.

Le transport à la demande (TAD) Tedi'Bus est très développé : **8 lignes, 7 lignes régulières et 1 ligne saisonnière** vers le lac de Madine. Le TAD offre une solution de mobilité aux habitants pour se rendre dans les centres urbains situés à proximité comme Pont-A-Mousson et Ars-sur-Moselle ou vers des zones d'activités comme « Actisud ».

L'usage de ce service se fait par **réservation téléphonique**, la veille (jusqu'à 15h30) pour le lendemain. Le Tedi'bus prend les usagers devant chez eux et les dépose à un arrêt dévolu à cet effet. **Chaque commune dispose d'un arrêt, mais elles ne sont pas toutes desservies tous les jours**. Le prix d'utilisation est attractif avec un aller-retour à 3€. La flotte des Tedi'bus est principalement composée de petits véhicules électriques.

Sur l'année 2023, **700 réservations** ont été effectuées sur ce TAD, un chiffre en hausse depuis plusieurs années (+12% par rapport à 2022). Les difficultés de déplacement commençant à émerger avec la perte progressive de l'autonomie liée à l'âge, les usagers de ce service sont principalement les personnes âgées.



Plan du réseau Tedi'bus

Malgré une existence d'une dizaine d'année et l'extension du nombre de lignes existantes, la phase de concertation a mis en exergue les interrogations que les habitants peuvent avoir sur les propositions de tracés, les modalités de

réserve et le manque de lignes régulières. Seulement 15,2% des répondants à l'enquête estiment que l'offre de transports publics permet d'accéder à des services. A noter également que malgré une communication importante auprès des personnes âgées et des jeunes, ce service reste parfois méconnu.

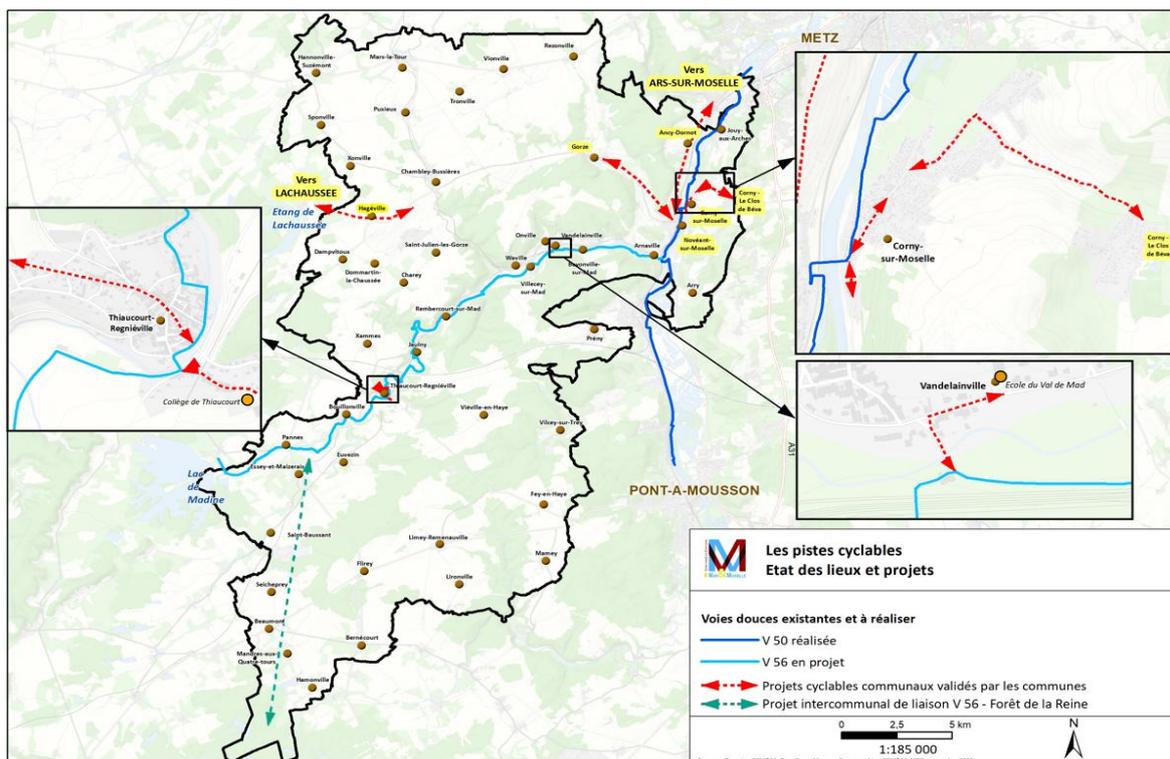
En parallèle, un service de **mobilité solidaire** existe avec l'association « **Famille rurale de Moselle** ». Elle est implantée sur l'ensemble du territoire, même si on dénombre plus de conducteurs bénévoles au nord. Plutôt tournée vers le nord du territoire, cette offre de TAD a permis de **réaliser environ 2000 trajets sur l'année 2023** dont près de 40% concernaient des déplacements domicile-travail. Ce service est **réservé aux personnes avec des ressources limitées**, inférieures à 1 300€/mois par adulte et 650€ par personne à charge. Deux barèmes de frais kilométriques sont appliqués selon les ressources des utilisateurs : de 0,16€/km à 0,32€/km.

Un effort de concertation est entrepris avec l'association pour essayer d'optimiser ces déplacements solidaires en lien avec les demandes des habitants et l'offre de TAD.

Pour l'heure les infrastructures liées aux mobilités douces restent peu développées malgré un taux d'équipement des ménages important : **55% des ménages ont au moins 2 vélos**. Seule la partie nord dispose d'une infrastructure adéquate avec la **véloroute 50**. Sur le secteur sud, la **V56 a été découpée en 4 tranches**. La première tranche entre Villecey-sur-Mad et Arnville est programmée pour 2025/2026. Pour le 3 autres tranches, des discussions sont en cours avec le conseil départemental pour étudier la faisabilité d'une délégation de maîtrise d'ouvrage. Des projets cyclables communaux (Thiaucourt-Regniéville) et intercommunaux (V56 - Forêt de la Reine) ont déjà été validés pour permettre des liaisons avec les véloroutes.

3 aires de covoiturage existent, mais restent peu utilisées, malgré une volonté affichée de développer cette pratique par la Communauté de communes en lien avec le PETR du Val de Lorraine. Dans cette zone rurale, le covoiturage est surtout réalisé de **manière informelle** et non-quantifiable. Il se manifeste pour conduire les enfants à leurs activités ou se rendre au travail entre collègues, notamment à l'usine de Pont-à-Mousson.

Les pistes cyclables - Etat des lieux et projets



2.1.2 ANALYSE ATOUTS - FAIBLESSES - OPPORTUNITES - MENACES

GRILLE D'ANALYSE AFOM DU THEME MOBILITE

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ 2 véloroutes traverseront le territoire d'ici aux années 2030. ➤ 7 + 3 lignes de TAD couvrant l'ensemble des communes du territoire permettent un accès aux pôles et services voisins. ➤ Un réseau Tedi'bus souple et utilisé régulièrement par des habitués ➤ Existence d'un service de mobilité solidaire ➤ Existence de pratiques de covoiturage et d'autopartage informelles. ➤ Proximité avec le carrefour stratégique entre Nancy et Metz. ➤ Création d'un poste d'ambassadrice mobilité au sein de la Communauté de communes. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un linéaire de pistes cyclables encore peu développé. ➤ Une réorganisation des lignes de bus scolaires limitant leur utilisation par les personnes extra-scolaires. ➤ Une amplitude horaire importante pour les transports scolaires. ➤ Des bassins d'emplois situés à l'extérieur du territoire. ➤ Une prépondérance de la voiture comme moyen de mobilité.
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présence d'anciennes lignes ferroviaires ouvrant un potentiel de développement de voies douces voire de lignes ferroviaires. ➤ Un TAD méconnu qui peut encore se développer à l'avenir. ➤ Un usage réduit de la voiture pour les déplacements internes au territoire. ➤ Développement de projets de pistes cyclables adossées aux véloroutes. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Absence de transports en commun (cars régionaux ou SNCF). ➤ Vulnérabilité des foyers face à l'augmentation du prix des carburants. ➤ Vieillesse de la population.

2.1.3 QUESTIONS ET ENJEUX PRIORITAIRES A VENIR

Les questions qui se posent pour le territoire

- 1) Comment positionner le Tedi'bus au centre de l'offre de mobilités alternatives du territoire ? Quelles actions engager pour promouvoir l'offre et renforcer l'usage du TAD existant ? Quelle complémentarité, possibilité d'articulation avec le service solidaire ?
- 2) Quelles actions sont à mettre en place pour renforcer le réseau d'itinéraires de déplacements doux ainsi que le report modal des jeunes et des actifs ?
- 3) Comment convertir les trajets pendulaires (domicile-travail) en autant de lignes régulières ?

LES ENJEUX DU THEME MOBILITE

- 1) Renforcer l'usage du Tedi'bus par les habitants et le service solidaire au sud
- 2) Améliorer le réseau d'itinéraires de déplacements doux ainsi que le report modal
- 3) Mobiliser le trafic routier comme vecteur d'offre de mobilité
- 4) Favoriser le report modal vers le train
- 5) Questionner le développement du train sur le territoire

	Enjeu	Commentaire
1	Renforcer l'usage du TAD par les habitants à travers la communication et l'animation territoriale	Afin de renforcer l'usage des services de TAD du territoire, il conviendrait de le promouvoir et l'animer. En lien avec l'ambassadrice référente mobilité, il s'agira de continuer le travail commencé (rencontres, échanges, manifestations festives, campagne de communication, ...) ; sensibiliser les élus et agents de services à l'existence de ce dispositif et animer ce dispositif en organisant régulièrement des réunions avec les usagers afin d'ajuster l'offre et renforcer la présence du service de mobilité solidaire sur la partie sud.
2	Améliorer le réseau d'itinéraires de déplacements doux	Malgré un taux d'équipement important, le vélo ne fait pas partie des principaux modes de déplacement. Les itinéraires existants ne permettent pas une utilisation efficace de ce mode de déplacement doux. Pourtant cette pratique est appelée à se développer sur tout le territoire : sensibiliser les habitants aux futurs tracés des véloroutes et pistes communales ; informer sur les aides disponibles pour les vélos électriques ; créer des abris-vélos sur les aires de covoiturage ; encourager par des incitations financières le recours au vélo comme mode de déplacement,

3	Renforcer le report modal vers le train	Le TAD n'est que peu utilisé par les jeunes et les actifs. L'intérêt d'un report vers ce type de service permettrait de renforcer le maillage territorial par une plus forte demande et allégerait les dépenses des ménages et de la collectivité. Il pourrait s'agir de : utiliser les aires de covoitures du territoire à des heures précises pour faciliter les trajets domicile-travail vers les bassins d'emploi ; organiser des trajets entre 7h et 8h pour conduire les actifs vers les gares de Pont-à-Mousson ou de Pagny-sur-Moselle voire sur leur lieu de travail. La réflexion en cours à l'échelle du PETR sur l'amélioration de l'articulation des réseaux de transport et de mobilités entre AOM et la définition d'un plan de mobilité simplifié pourraient aborder ces enjeux.
4	Mobiliser le trafic routier comme vecteur d'offre de mobilité	L'utilisation de la voiture individuelle est très répandue sur le territoire. Elle constitue une offre de covoiturage potentielle. Il pourrait donc s'agir d'inciter au développement des pratiques de covoiturage (aires de covoiturage, incitation financière, animation auprès des principaux employeurs, ...), en s'appuyant sur les applications existantes (Rézo Pouce, Blabla car daily).
5	Questionner le développement du train	Le territoire dispose déjà d'infrastructures permettant d'envisager le retour d'une offre ferroviaire sur le territoire. Néanmoins, le déploiement d'une telle solution ne peut être envisagée que sur un temps long et doit être concertée avec de nombreux acteurs pour modifier les lignes existantes : SNCF, Région grand-Est, etc. Il pourrait alors s'agir d'engager des réflexions importantes sur la faisabilité d'un tel projet avec les partenaires de Mad & Moselle.

2.2 LES SERVICES AU PUBLIC

2.2.1 DIAGNOSTIC DE SYNTHÈSE

Le secteur de Thiaucourt-Regniéville et plus largement le département de Meurthe-et-Moselle est situé en **zone peu dense**. Le déploiement de la fibre a été réalisé de manière tardive à travers un réseau d'initiative publique (RIP).

Selon l'ARCEP, au 31 décembre 2023, **82% du territoire est éligible à la fibre et près de 100% à la 4G**. Cette bonne couverture est une **opportunité pour le territoire en termes d'accessibilité technique aux démarches administratives en ligne** ainsi que dans l'hypothèse du développement de tiers-lieu.

Pour l'heure, le sud du territoire est **dépourvu de tiers-lieu**, espaces de coworking et d'espaces dédiés aux usages **numérique**.

En matière d'offre de services publics, **le territoire compte 2 maisons France services** (à Thiaucourt-Regniéville et à Ancy-Dornot) qui opèrent des **permanences sur une demi-journée** tous les 15 jours dans différentes communes : Onville, Gorze, Mars-la-Tour et Beaumont. Ils regroupent un ensemble de services : Impôt, CAF, CPAM, etc. pour pallier les fermetures progressives des services au public dans les territoires ruraux.

Pour autant, environ **32% des répondants** à l'enquête de Respublica indiquent **ne pas connaître le dispositif France Services** ou **ne pas savoir** si une telle structure existe sur leur territoire.

À Thiaucourt, l'espace France Services se situe dans les locaux de la CC et est ouvert **30 heures par semaine** :

- 2 demi-journées les lundis et vendredis matin ;

- 3 journées complètes les mardis, mercredis et jeudis.
- 1 samedi par mois (sur demande des usagers).

2 conseillers France services, accompagnés d'un conseiller numérique, sont présents pour accompagner les usagers. Lancé à partir de 2019, l'espace a enregistré une baisse de sa fréquentation dû à la crise sanitaire, mais voit depuis son nombre de demandes augmenter considérablement. **En 2021, 1 033 demandes avaient été totalisées contre 1 775 en 2023**. A l'échelle des territoires, le taux de fréquentation est en hausse de 50% sur 2 ans.

En plus des services classiques susmentionnés, l'espace France Services de Thiaucourt dispose du **dispositif de recueil d'empreintes pour réaliser des titres d'identité**. Cette spécificité lui permet d'accueillir des personnes extérieures au territoire : 129 demandes viennent d'habitants de Pont-à-Mousson par exemple ; plus de 3000 titres d'identité ont été réalisés en 2023.

Depuis janvier 2024, la CC a repris la **gestion d'une agence postale intercommunale**. Elle se trouve dans les mêmes locaux que l'espace France Services et le siège de Mad & Moselle. Parmi les principales différences, les horaires d'ouverture ont été doublés : 24,5h entre le lundi après-midi et le samedi matin.

Cette multiplicité des services au sein d'un même bâtiment a permis à la CC d'être **lauréate de l'Appel à manifestation d'intérêt national : « Lieux innovants, Lieux accueillants »**, qui vise à réaménager les différents espaces pour faciliter leur utilisation par les usagers.

Des permanences sont organisées sur plusieurs communes du territoire une demi-journée tous les 15 jours. À **Beaumont** cette **permanence** est organisée un jeudi sur 2 de 14h à 17h par un agent France Services de la Communauté de Communes. L'offre de services s'adapte aux besoins des populations avec une possibilité de déplacement de l'agent dans les mairies (sur demande). Il gère les rendez-vous et organise les ateliers numériques. Ce service « décentralisé » a été lancé à la toute fin 2023. Le secteur situé à l'extrémité sud du territoire comptabilise environ 40 demandes depuis son lancement. Ces permanences décentralisées revêtent une importance particulière, car **la phase de concertation révèle que le dispositif est moins connu des habitants du sud** et de l'ouest du territoire.

L'analyse des données permet de dresser un profil type du bénéficiaire de ces espaces. Il s'agit d'un **homme de plus de 60 ans et qui habite à proximité de l'espace**. Effectivement, les personnes âgées font remonter des problèmes de mobilité pour accéder à ces espaces, malgré la mise en place de différents dispositifs comme Tedi'bus ou la possibilité de réaliser ses papiers d'identité à domicile avec le déplacement d'un agent mandaté par France Services.

Dans le même temps, **le public âgé est le plus éloigné des questions numériques**. L'accès à un espace dédié avec des médiateurs pour les accompagner dans leurs démarches d'e-administration est un atout pour les personnes âgées. Dans près des 2/3 des cas où l'autonomie numérique des usagers a été évaluée, **l'utilisateur a été entièrement accompagné par un agent**.

De manière générale, la phase de concertation a mis en avant une **facilité d'accès aux services publics**, ainsi qu'une bonne connaissance des usagers sur leur emplacement et horaires d'ouverture. Parmi les habitants connaissant le dispositif, **88,1% jugent positifs les services proposés**.

Des disparités peuvent toutefois exister entre le lieu de résidence et les tranches d'âge : les jeunes (15-29 ans) semblent moins au courant des missions d'un espace France services que leurs aînés.

2.2.2 ANALYSE ATOUTS - FAIBLESSES - OPPORTUNITES - MENACES

GRILLE D'ANALYSE AFOM DU THEME SERVICES AU PUBLIC

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une offre de services qui tend à se déconcentrer vers le sud. ➤ Un bon niveau d'équipement sur le pôle de Thiaucourt. ➤ Des espaces qui attirent en dehors de la Communauté de communes. ➤ Des dispositifs plutôt connus par les habitants. ➤ Un « aller-vers » déjà en place pour les publics sans solution de mobilité (DR mobile pour les papiers d'identité). 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un maillage territorial encore faible, malgré les permanences à Beaumont, Onville, Gorze et Mars-la-Tour. ➤ Des difficultés d'accès aux services publics pour les personnes âgées. ➤ Un « aller-vers » ne permettant pas d'accéder aux personnes les plus fragiles.
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un territoire bientôt couvert à 100% par la Fibre. ➤ Foncier disponible à Thiaucourt permettant de développer un pôle de services au centre du territoire, rassemblant plusieurs espaces en un lieu : espace France services, agence postale intercommunale, médiathèque, périscolaire, cantine, coworking, etc. ➤ Opportunité foncière à Beaumont autour du Carrefour des jeunes permettant de développer plusieurs services à destination du public. ➤ Existence d'une association au nord pour accompagner les personnes âgées. ➤ Un accompagnement aux outils numériques lors de permanences décentralisées. ➤ Le GAL LEADER a créé un axe prioritaire dédié au développement de l'accessibilité des services à la population. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Des bénéficiaires potentiels peu mobiles. ➤ Une numérisation des démarches administratives qui crée un obstacle pour les séniors. ➤ Absence d'espace numérique autre que les France Services.

2.2.3 QUESTIONS ET ENJEUX PRIORITAIRES A VENIR

Les questions qui se posent pour le territoire

- 1) L'offre actuelle répond-elle complètement aux besoins des usagers les plus éloignés des services ? Quelles actions mettre en place pour renforcer l'usage du numérique et l'accessibilité à France Services par les personnes âgées ?
- 2) Quelles actions privilégier pour améliorer l'accessibilité des France Services ?

LES ENJEUX DU THEME SERVICES AU PUBLICS

- 1) Renforcer l'usage du numérique chez les personnes âgées
- 2) Améliorer l'accessibilité des France Services en développant l'itinérance
- 3) Créer de nouveaux espaces et lieux multifonction sur le territoire

	Enjeu	Commentaire
1	Renforcer l'usage du numérique chez les personnes âgées	Les personnes âgées sont plus susceptibles de ne pas disposer d'appareils connectés chez elles ou de ne pas savoir s'en servir. Le renforcement de l'usage du numérique doit passer dans un premier temps par un accompagnement spécifique pour favoriser l'autonomie sur des tâches simples et pouvant être réalisées dans les espaces France Services : déclaration d'impôt, demande d'aides, etc. Ce renforcement peut se faire à partir de l'organisation de demi-journées d'ateliers collectifs en petit groupe pour développer les fonctionnalités de base et répondre à leurs interrogations. Une campagne de communication et des déplacements pour « aller-vers » et expliquer l'intérêt des ateliers apparaissent comme un plus pour leur bon déroulement.
2	Améliorer l'accessibilité des FS en développant l'itinérance	La principale problématique de l'accessibilité aux services au public reste la mobilité et la maîtrise des démarches en ligne pour les personnes âgées. Le maintien des permanences de proximité dans le sud du territoire apparaît comme nécessaire, même si insuffisant. Le développement du « aller-vers » est primordial pour toucher les publics les plus fragiles, il pourrait s'agir de développer de nouvelles permanences France Services déconcentrées et la possibilité de contacts en visioconférence pour les personnes à l'aise avec les usages numériques. Pour l'accessibilité, le territoire peut s'appuyer sur le réseau de mobilité Tedi'Bus pour prendre et déposer les personnes âgées dans les espaces France Services. L'organisation d'ateliers collectifs sur le territoire peut faciliter l'autonomisation des personnes âgées sur les questions numériques.

3	Créer de nouveaux espaces et lieux multifonction sur le territoire	<p>En lien avec l'AMI national, la CC a une opportunité de réorganiser les locaux de la CC. Cet aménagement provisoire ne sera qu'une première étape vers un projet d'envergure incluant un possible rachat du bâtiment de l'ancienne poste. Ce projet serait l'occasion de dynamiser le centre-bourg de Thiaucourt-Regniéville en regroupant plusieurs services publics au même endroit : médiathèque, périscolaire, cantine, coworking, espace France Services, etc. La principale difficulté pour le tiers-lieu est de faire vivre cet espace en y faisant converger une offre de service qui le rende suffisamment utile et attractif.</p> <p>Un autre pôle de service est à l'étude à Beaumont et permettrait ainsi de décentraliser l'offre de services, notamment en lien avec l'association du Carrefour des jeunes.</p>
---	--	--

2.3 SERVICES DE SANTE

2.3.1 DIAGNOSTIC DE SYNTHESE

En matière de d'offre de soins, la CC de Mad & Moselle est plutôt défavorisée au regard des standards régionaux et nationaux.

Ce constat se vérifie avec les réponses à l'enquête où plus des $\frac{3}{4}$ des répondants indiquent que l'accès à des médecins généralistes est « difficile d'accès » voire « pas accessible ».

A l'échelle de l'EPCI, 13 médecins généralistes étaient présents au 1^{er} juin 2023, mais seulement 5 se situaient sur la partie Meurthe et Mosellane du territoire. Plusieurs d'entre eux sont regroupés au sein d'un même cabinet à Thiaucourt. Depuis cette date un sixième médecin est venu s'installer à Thiaucourt.

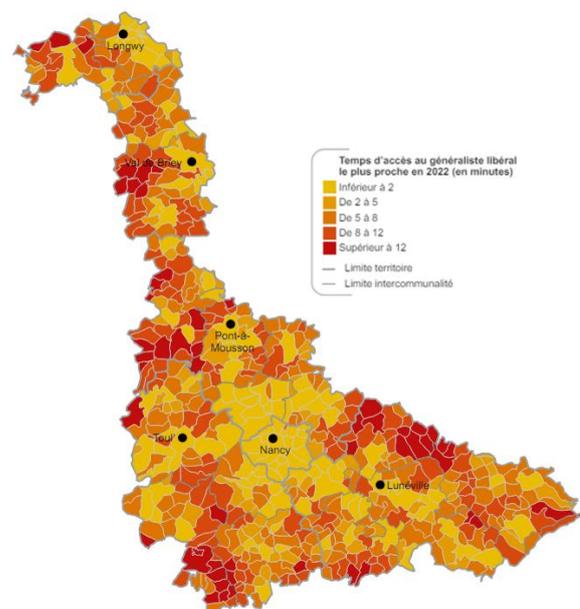
Récemment, un couple de médecins est devenu propriétaire d'une ancienne bâtisse sur le territoire avec le projet de la rénover et de s'installer sur la commune de Limey-Remenauville. Les deux médecins représenteraient 1 ETP supplémentaire, chacun souhaitant être à mi-temps. Le cabinet devrait ouvrir au 1^{er} janvier 2025.

Par ailleurs, de nouvelles discussions viennent de s'amorcer pour l'installation de 2 autres médecins sur cette même commune, mais le projet n'est qu'au stade des réflexions.

Pour favoriser ces installations, Mad & Moselle a engagé une politique d'incitation financière à l'installation des médecins : 10 000€ en contrepartie d'engagements sur la durée de présence. Cette politique d'incitation a été revue à la hausse pour certains professionnels.

Avec une moyenne de 2,7 consultations par habitant et par an, contre 4,2 à l'échelle régionale, les habitants de Mad & Moselle consultent peu. Ce constat est très lié à la

disponibilité réelle de l'offre de consultation, très inférieure à la demande. Les habitants de la CC sont donc dits « éloignés » de l'offre de soins généraliste.



Temps d'accès au généraliste libéral le plus proche
Source : Atlas départemental Meurthe-et-Moselle

L'accessibilité à l'offre de soins est particulièrement complexe pour les résidents des communes situées au sud et au nord de Thiaucourt. Le temps d'accès au médecin généraliste le plus proche est alors supérieur à 8 minutes. Thiaucourt et les villes situées à proximité de la Moselle s'en sortent mieux avec des temps d'accès de moins de 5mn en moyenne.

1 des 6 médecins est âgé de plus de 60 ans, ce qui ne présente pas une menace majeure sur l'offre dans les années à venir mais pointe l'enjeu de renouvellement.

Pour l'heure, 2 pharmacies subsistent. La première à Thiaucourt-Regniéville et 1 autre au nord à Mars-la-Tour. Dans les zones peu denses, le maintien d'une pharmacie dans les villages est

souvent corrélé à la présence de praticiens habilités à délivrer des ordonnances.

Sur le paramédical **11 professionnels sont présents sur la partie Meurthe-et-Mosellane**, ainsi que 4 des 12 masseurs-kinésithérapeutes.

Cette même partie du territoire est **dépourvue de spécialistes** comme des pédiatres, gynécologues, ophtalmologues, dermatologues ou sage-femmes. 1 dentiste semble subsister au nord du territoire à Mars-la-Tour.

En matière d'accessibilité à des établissements de santé et médico-sociaux, **5 EHPAD** (Thiaucourt, Onville, etc.) et **1 Service de soins de suite** sont présents, ainsi qu'**1 foyer d'accueil spécialisé à Thiaucourt**.

En moyenne les habitants de Mad & Moselle mettent **24,3 mn pour accéder à un service d'urgence**, contre 14,8mn en moyenne pour le Grand-Est.

Les habitants de 7 communes du sud du territoire bénéficient de l'offre de santé de la commune voisine de Domèvre-en-Haye, notamment pour des rendez-vous de médecine générale. A la suite de problématique de financements, la CC a signé une convention avec la commune de Domèvre-en-Haye pour environ 1 500€ annuels. L'objectif était de maintenir une offre de médecin généraliste.

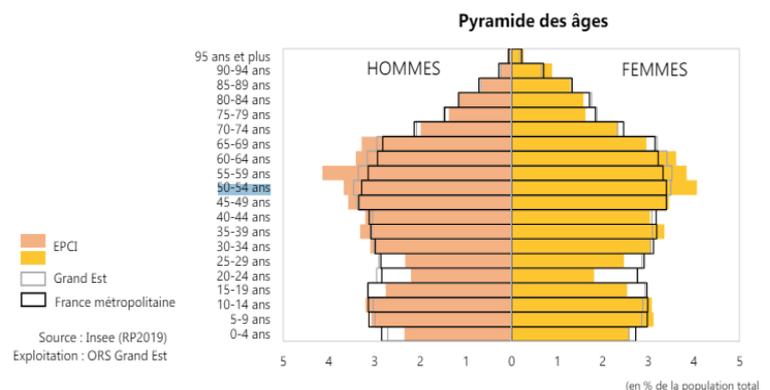
L'**indice de vieillissement de la population tend à augmenter (+ 4,4% en 5 ans)** sur Mad & Moselle. On dénombre 86,8 personnes âgées de plus de 65 ans pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans. A titre de comparaison, la valeur départementale se situe à 81,5. 3 villes de Meurthe et Moselle accueillent un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) : Mars-la-Tour, Onville et Thiaucourt-Regniéville.

Cet indice continuera d'augmenter dans les années à venir au regard de la pyramide des âges. L'EPCI compte un **taux de personnes de plus de**

55 ans nettement supérieur aux moyennes régionale et nationale.

Malgré le vieillissement de la population, **l'état de santé des habitants de la partie Meurthe-et-Mosellane est plutôt bon** comparé à celui des autres habitants du département. Entre 14,2% et 15% de la population souffrent d'affections de longue durée en 2022 contre une moyenne à 15,4% dans le département et 17% en Grand-Est.

Néanmoins, le manque de spécialistes peut entraîner un manque de prévention sur des pathologies spécifiques. La difficulté d'accès à certains médecins est d'ailleurs remontée sur toutes les classes d'âges lors de la phase de concertation. Plusieurs personnes mentionnant une patientèle surchargée qui ne permet pas une prise en charge optimisée.



Source : *Portrait de santé de la CC de Mad et Moselle - ORS*

Depuis plusieurs années, des discussions sont engagées sur l'adoption d'un contrat local de santé (CLS) entre les communautés de communes du PETR Val de Lorraine : CC Seille et Grand Couronné, de Mad & Moselle, du Bassin de Pont-à-Mousson, du Bassin de Pompey. Ces territoires ont des **profils variés**, à dominante rurale pour certains et urbaine pour d'autres. Chaque communauté de communes a donc **été libre de choisir ses priorités**, à partir d'un document commun, selon ses besoins. Sur Mad & Moselle, **2 priorités** sont pour le moment retenues :

- 1) **Améliorer l'accès aux services de santé et de soin**
- 2) **Communiquer sur l'offre existante et améliorer les parcours de santé.**

2.3.2 ANALYSE ATOUTS - FAIBLESSES - OPPORTUNITES - MENACES

GRILLE D'ANALYSE AFOM DU THEME SERVICES DE SANTE

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ 4 des 5 médecins ne prendront pas leur retraite dans les prochaines années. ➤ Conventions avec une commune voisine pour favoriser l'accès à un médecin généraliste. ➤ Une population qui présente un taux d'ALD légèrement inférieur aux moyennes. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une offre de consultations médicale largement sous-dimensionnée par rapport aux besoins. ➤ Une offre de santé concentrée sur la partie Mosellane du territoire. ➤ Un éloignement important des habitants des services de spécialistes ou d'urgences entraînant des difficultés de mobilités. ➤
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence d'une incitation financière pour l'installation de professionnels susceptible d'être revue à la hausse pour les médecins généralistes en septembre 2024. ➤ Finalisation d'un contrat local de santé à l'échelle du PETR du Val de Lorraine. ➤ De nombreux projets en cours : installation de 2 médecins généralistes sur la commune de Limey-Remenauville ; création d'une maison pluridisciplinaire de santé à Royaumeix. ➤ Développement de la télémédecine pour faciliter l'accès aux spécialistes et lutter contre les problèmes de mobilités. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une population vieillissante, susceptible d'avoir de plus en plus recours à l'offre de santé. ➤ Une absence de services de santé au sud de Thiaucourt-Regniéville.

2.3.3 QUESTIONS ET ENJEUX PRIORITAIRES A VENIR

Les questions qui se posent pour le territoire

- 1) Comment renforcer l'offre de soins de 1^{er} recours, notamment en médecine générale sur le territoire, afin de la rapprocher des standards nationaux ?
- 2) Comment anticiper et solutionner les difficultés à venir liées au vieillissement de la population notamment la mobilité des personnes âgées vers les consultations santé ?

LES ENJEUX DU THEME SERVICES DE SANTE

- 1) Renforcement de l'offre de prise en charge médicale
- 2) Accompagnement et anticipation de la tendance au vieillissement de la population

	Enjeu	Commentaire
1	Renforcement de l'offre de prise en charge médicale	<p>Avec un ratio de 2,7 consultations par habitants, le niveau moyen de recours aux médecins généralistes est nettement inférieur à la moyenne nationale, elle-même en forte baisse ces 15 dernières années du fait de la baisse de la démographie médicale. Un rééquilibrage de l'offre devra être recherché, à minima afin de compenser le départ du MG âgé de plus de 60 ans et, dans la mesure du possible, de renforcer l'offre. L'arrivée d'un couple de médecins est déjà un bon marqueur pour Mad & Moselle et il convient de capitaliser dessus pour attirer d'autres professionnels (arrivée de 2 à 3 MG).</p> <p>A ce titre, l'étude de la création d'un lieu attractif pour l'activité pluriprofessionnelle, à l'image d'un centre de santé, permettrait de faire venir des jeunes médecins qui ne souhaitent pas s'installer en libéral (contraintes administratives).</p>
2	Accompagnement et anticipation de la tendance au vieillissement de la population	<p>La réalisation d'une maison de santé pluridisciplinaire est une réalisation complexe et dont la mise en place ne garantit pas la venue de médecins généralistes et de spécialistes dans les territoires ruraux. Il ne nous apparaît donc pas pertinent de le recommander, d'autant qu'une incitation financière est déjà en place.</p> <p>En revanche, il convient d'agir sur le vieillissement de la population qui est une tendance lourde marquée sur le territoire. L'enjeu de son accompagnement est central : la demande en services de santé et d'accueil de personnes âgées est de plus en plus en forte et augmentera encore face à une offre en tension. L'affaiblissement et la concentration de la couverture médicale du territoire nécessitent de travailler sur la mobilité des personnes âgées vers les consultations santé, en lien avec le TAD. Enfin, il sera important d'accompagner les seniors dans les usages du numérique et de les inciter à rompre leur isolement en participant aux activités proposées par les acteurs associatifs du territoire.</p>

2.4 LA PRISE EN CHARGE DE L'ENFANCE

2.4.1 DIAGNOSTIC DE SYNTHÈSE

1 structure participe à l'accueil de la petite enfance (0 à 3 ans) sur le nord du territoire : l'**Établissement d'Accueil des Jeunes Enfants à Bayonville (2010)** avec une capacité de 25 places qui suffit à répondre aux besoins des familles vivant au nord du territoire.

Pour la **partie sud du territoire, des conventions de mutualisation** sont signées avec d'autres intercommunalités locales comme avec la crèche « la clé des champs » de Terres Toulaises pour pallier le manque d'accueil. Ces conventions permettent la **réservation d'un total de 8 places**. En échange, une participation financière est demandée à la CC de Mad & Moselle : à hauteur de 1 000€ / place pour les Terres Toulaises, plus 700€ de frais de structure.

Le réseau des assistants et assistantes maternels est très disparate sur le territoire, malgré la présence du **relais petite enfance** pour faciliter une mise en réseau et l'échange d'information. **Dans la partie sud, l'offre est moins développée**. Moins attractive que la partie nord, la garde d'enfant s'est longtemps faite entre connaissances.

De manière générale, le **nombre d'assistants maternels (AM) tend à décroître très rapidement**. En 2017, environ 300 AM étaient recensés contre environ 151 au début 2024 offrant une capacité d'accueil de 485 place. Malgré un taux de couverture de plus de 83%, des habitants avaient fait remonter lors de la phase de concertation un manque de « modes de garde ». Il existe donc un enjeu à mettre en corrélation ces places avec les familles susceptibles d'avoir recours à ce mode de garde.

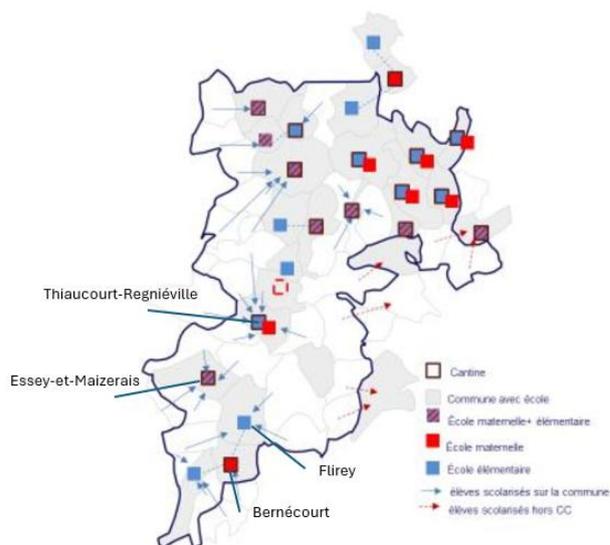
Pour l'enfance (+ de 3 ans), 14 **écoles** et services périscolaires sont présents sur la CC. **Le sud en regroupe 4** depuis la fermeture de l'école de

Mandres-aux-Quatre-Tours au sud- du territoire. Les effectifs ont tendance à diminuer à chaque rentrée au sud, à l'exception de l'école de Thiaucourt.

Les services périscolaires sont rattachés à l'école primaire (ou maternelle / élémentaire) de la ville :

- Bernécourt ;
- Flirey ;
- Essey-et-Maizerais ;
- Thiaucourt.

La phase de concertation a pu faire ressortir des interrogations des habitants sur l'offre périscolaire avec des horaires considérés comme « pas assez souple[s] ». Néanmoins, **les services périscolaires sont ouverts jusqu'à 4h consécutives par jour et permettent de répondre aux besoins actuels**. Les différents services proposent des activités ludiques et un service de cantine pour la pause méridienne.



Carte figurant les écoles du territoire en 2020 et le regroupement scolaire - *Projet éducatif territorial*

Un peu plus de **200 enfants déjeunent chaque midi** au sein de l'un de ces espaces. Mad &

Moselle a mis en place une politique financière très avantageuse permettant à beaucoup d'enfants de ne payer qu'1€ le repas du midi. Cette grille financière progressive s'appuie sur les revenus des parents et se compose de 10 tranches.

Il à noter que **Thiaucourt propose également un accueil le mercredi** toute la journée au sein des « mercredis éducatifs » qui proposent des activités artistiques.

Pour étoffer l'offre d'accueil des jeunes, la CC a signé une convention avec **l'association du Carrefour des jeunes**. Située à Beaumont, cette association accueille en moyenne une vingtaine d'enfants les mercredis et jusqu'à une cinquantaine en juillet.

Le Carrefour des jeunes est ouvert le mercredi et 1 semaine sur deux pendant les vacances scolaires et les 3 premières semaines de juillet. Il propose une multitude d'activités : Hip-hop, chorale, brainball, etc. Des activités plutôt orientées vers la nature sont également organisées avec des sorties et la venue d'intervenants spécialisés.

Les enfants sont majoritairement âgés de 3 à 8 ans. Sa localisation à un **carrefour stratégique entre Commercy, Toul et Pont-à-Mousson** permet un **accueil d'enfants dont les parents ne résident pas sur la CC de Mad & Moselle** : environ 40% des enfants reçus. Un effectif important provient de la Communauté de communes des Côtes de Meuse. Une difficulté émerge pour attirer les enfants plus âgés et les adolescents. Lors de la phase de concertation, plusieurs adolescents ont fait remonter le manque d'activités spécifiques à leur tranche d'âge et leurs difficultés à avoir accès aux lieux de socialisation.

Pour les enfants plus âgés (à partir de 11 ans), la CC a mis en place un « **chantier jeunes** ». Ce dispositif vise à inciter les jeunes à participer à

un projet de valorisation du patrimoine et de réhabilitation de lieux. Ces actions citoyennes regroupent au maximum une dizaine de jeunes. En contrepartie, ceux-ci créent une journée de loisir à leur convenance et financée par Mad & Moselle.

Enfin, un conseil communautaire pour les plus de 11 ans est également disponible.



*Affiche du conseil communautaire des jeunes
cc-madetmoselle.fr*

2.4.2 ANALYSE ATOUTS - FAIBLESSES - OPPORTUNITES - MENACES

GRILLE D'ANALYSE AFOM DU THEME PRISE EN CHARGE DE L'ENFANCE

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une offre de crèches répondant globalement aux besoins du territoire. ➤ Pas d'attente pour mettre son enfant en crèche. ➤ Présence du carrefour des jeunes à Beaumont pour les 3-10 ans. ➤ Présence de services périscolaires la semaine au sein des écoles. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Absence de solution de garde le week-end à l'exception de Thiaucourt et du carrefour de jeunes. ➤ Des problèmes de garde pouvant fragiliser certaines écoles du fait de dérogations obtenues par les parents. ➤ Un nombre d'assistants et d'assistantes maternels moins important dans le sud. ➤ L'absence d'un point jeunes pour les + de 11 ans pour socialiser, informer et divertir la population adolescente. ➤ Des jeunes moins mobiles que leurs aînés.
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développement d'actions citoyennes à destination des jeunes : chantier jeunes et Conseil communautaire des jeunes. ➤ Volonté de structurer un nouveau pôle autour du carrefour des jeunes. ➤ Développement de classes artistiques et musicales. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une très forte diminution du nombre d'assistants et assistantes maternels. ➤ La fermeture récente d'une école sur le sud du territoire. ➤ Diminution globale des effectifs d'élèves à chaque rentrée.

2.4.3 QUESTIONS ET ENJEUX PRIORITAIRES A VENIR

Les questions qui se posent pour le territoire

- 1) Quelles actions pour renforcer l'offre d'accueil et d'activités pour les jeunes ? Un lieu de socialisation pourrait-il contribuer à répondre à ce besoin ? A quel endroit du territoire ? Quelles activités permettraient d'attirer les jeunes ?
- 2) Quelles actions mettre en place faciliter la garde des plus petits ?

LES ENJEUX DU THEME PRISE EN CHARGE DE L'ENFANCE

- 1) Etudier l'opportunité et la faisabilité de la création d'un espace de socialisation pour les jeunes
- 2) Proposer des activités répondant aux attentes des jeunes
- 3) Etudier l'opportunité et la faisabilité d'un accompagnement au renforcement des modes de garde des plus petits

	Enjeu	Commentaire
1	Créer un espace de socialisation pour les jeunes (ex : carrefour des jeunes)	Mad & Moselle dispose d'un atout indéniable, la présence du Carrefour des jeunes au sud qui fait l'objet d'un rachat de bâtiment. Pour l'heure il n'attire que les enfants de moins de 10 ans. La mise à disposition d'une partie du local peut être envisagée pour en faire un lieu de socialisation pour les plus grands dans le cadre du projet. L'espace a la chance d'être clairement identifié par les jeunes qui l'ont mentionné lors de la phase de concertation. La principale difficulté réside dans la création d'une gouvernance partagée entre l'association et la CC pour gérer ce nouvel espace. Pour faciliter l'usage de ce lieu, une ouverture un peu plus tardive le week-end (ex : 21h) peut être envisagée.
2	Proposer des activités pour la jeunesse	Trouver un lieu propice à l'implantation d'un espace pour les jeunes n'est qu'une partie du problème. Pour être à la fois dans un espace attrayant, sécurisé et encadré, il est possible pour la CC se soutenir un projet portant les actions suivantes : création d'une salle spécifique avec des enceintes musicales, un frigo, un babyfoot, des jeux de cartes, etc. ; en faire un mini-cinéma avec l'acquisition d'un rétroprojecteur connecté pour diffuser des films et séries de grandes plateformes (Netflix, Disney +, Prime vidéo, etc.), création d'un fonds documentaire avec des livres jeunesse (Mangas, bandes dessinées, romans jeunesse, etc.) ; étudier la possibilité d'ouvrir une buvette pour financer une partie de l'opération mettre en place une cotisation pour bénéficier des équipements (autour de 5€) et contrôler la fréquentation. La question de la gouvernance du lieu sera également à trancher pour assurer la pérennité de l'espace.

3	Faciliter la garde des plus petits	Difficile à quantifier sur le territoire, les problématiques de garde des plus petits risquent de s'amplifier dans le futur si le nombre d'AM continue de diminuer. Plusieurs solutions peuvent être envisagées : quantifier le besoin réel des familles pour envisager ensuite des solutions, renforcer les partenariats avec les communautés de communes frontalières, favoriser la tenue d'une permanence RPE dans les futurs pôles de services de Thiaucourt ou Beaumont, si le besoin est avéré, créer une nouvelle crèche et / ou une maison d'assistantes maternelles.
---	------------------------------------	---

2.5 L'OFFRE DE LOGEMENTS

2.5.1 DIAGNOSTIC DE SYNTHÈSE

Le nombre de **logements** sur la CC de Mad & Moselle est estimé à **8 850 selon l'INSEE en 2020**. Une très large majorité de ces logements sont des **résidences principales (89,5%)** dont les résidents sont propriétaires à 77,5%.

L'habitat se caractérise par un parc composé à **84% de maisons**, contre environ 56% pour la région Grand-Est. Le nombre d'appartement a plus que doublé, passant de 802 en 1999 à 1 423 en 2016.

En moyenne, **51 logements ont été construits par an entre 2014 et 2022**. Plus de la moitié de cette production est réalisée sur la partie Mosellane du territoire. Sur le secteur de Thiaucourt-Regniéville, peu de communes produisent de nouveaux logements. La tendance est principalement à la rénovation de bâtis anciens, notamment à Bernécourt et Thiaucourt-Regniéville.

Le **taux de logements vacants se situe à 9,6%**, ce qui est au-dessus de la moyenne nationale. La tendance est à l'augmentation avec une accélération sur les dernières années : +2,7 points depuis 2009.

Ce constat est encore plus marqué sur le secteur sud. A Thiaucourt-Regniéville, **122 logements étaient dits vacants en 2022, soit 21,1% du total**. Parmi-eux, 55 étaient vacants depuis plus de 5 ans, ce qui implique souvent des bâtis dégradés ou très dégradés nécessitant des travaux lourds de remise aux normes. Les petits immeubles de ville et les immeubles mixtes sont

les principaux bâtiments concernés par cette vacances (entre 30% et 41% des logements proposés sont vides).

L'offre de logements se compose principalement de grands logements : 84% de logements de type T4 ou plus, contre 5% de 2 pièces ou moins. Malgré une diminution de la taille des ménages sur le territoire (de 3,17 personnes / ménage en 1968 à **2,3 en 2020**), la part de grands logements continue de croître au fil des années. Cet accroissement est notamment dû à l'installation de familles qui font construire une nouvelle habitation.

Cette offre est néanmoins **moins attractive pour des jeunes actifs seuls ou de jeunes ménages** qui vont privilégier des logements plus petits pour des raisons financières ou pour les publics seniors pour des questions d'entretien.

L'offre des **baillleurs sociaux** évolue positivement sur le territoire, même si elle reste **marginale**. Sur la partie Meurthe et Mosellane de l'EPCI, **le nombre de logements sociaux est passé de 37 en 2013 à 47 en 2022 (+27%)**. En revanche, la quasi-totalité de cette offre ne se concentre que dans 2 villes¹ : Mars-la-Tour (12) et Thiaucourt-Regniéville (32).

L'offre locative privée vient prendre le relais, notamment dans les centres-bourgs, mais elle est très disparate. Au sud, elle se concentre principalement à Flirey, Thiaucourt-Regniéville et Saint-Baussant.

¹ Source : Ministère de la Transition écologique et de la cohésion du territoire, « Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux » (RPLS), au 1^{er} janvier 2023.

La CC a mis en place un dispositif d'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) entre 2018 et 2023. Un tiers des ménages est éligible aux aides de l'Anah et au 23 novembre 2023, 157 dossiers d'aides avaient été soldés. Il

s'agit principalement de travaux liés à la rénovation énergétique et à l'autonomie réalisés par des propriétaires occupants. Les résultats quantitatifs apparaissent en deçà des attentes.

2.5.2 ANALYSE ATOUTS - FAIBLESSES - OPPORTUNITES - MENACES

GRILLE D'ANALYSE AFOM DU THEME OFFRE DE LOGEMENTS

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place d'une OPAH (2018-2023) et probable reconduction. (Pacte Territoriale de l'Habitat à compter du 1^{er} janvier 2025 en cours de définition). ➤ Des travaux de rénovation énergétique engagés. ➤ De l'activité économique pour les artisans locaux. ➤ Aide pour les foyers les plus fragiles pour leur permettre de réduire leur facture énergétique. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un déséquilibre des aides sur le territoire permettant une amélioration de l'offre sur la partie Mosellane. ➤ Une offre de logement qui ne correspond pas aux besoins des jeunes actifs / ménages et des personnes âgées. ➤ Une offre locative sociale qui progresse mais reste très peu développée. ➤ Une offre locative privée concentrée dans les centres-bourgs et insuffisante.
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un parc de logements important permettant de limiter la consommation foncière. ➤ Un parc de logements anciens présentant un fort potentiel de réhabilitation. ➤ Un accroissement du nombre d'appartements au cours des 20 dernières années. ➤ La mise en place du ZAN (PLUi en cours de finalisation) va nécessiter de d'abord traiter la vacance des logements et le traitement des dents creuses dans les enveloppes urbaines. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un manque de diversité de l'offre de logements. ➤ Une augmentation du nombre de logements vacants, notamment dans les centres-bourgs. ➤ Des petits immeubles de ville et mixtes qui n'attirent plus. ➤ Des logements anciens et potentiellement dégradés.

2.5.3 QUESTIONS ET ENJEUX PRIORITAIRES A VENIR

Les questions qui se posent pour le territoire

- 1) Comment lutter contre la vacance des logements et réhabiliter l'habitat dégradé afin de répondre aux besoins des habitants et favoriser une diversification de l'offre ?
- 2) Quelles actions mettre en place pour adapter les logements au vieillissement de la population ?

LES ENJEUX DU THEME LOGEMENTS

- 1) Réhabilitation de l'habitat ancien dégradé
- 2) Adapter les logements pour favoriser un maintien à domicile

	Enjeu	Commentaire
1	Réhabilitation de l' habitat ancien dégradé	<p>L'inadéquation de l'offre de logements, la recomposition des ménages et la diminution du nombre des habitants entraînent une hausse du taux de vacance dans les centres-bourgs et une dégradation du parc ancien, alors même que de nouvelles constructions sont réalisées chaque année. Cette dynamique, entraînant une déprise des centralités d'emplois et de services du territoire invite à engager une réflexion sur le renouvellement urbain et la réhabilitation du parc existant, ceci, afin d'adapter l'offre de logement aux demandes tout en limitant l'artificialisation du sol (PLUi et trajectoire ZAN). Les rénovations « Bunti » et les aides proposées par l'Anah doivent être utilisées pour réduire la taille des logements et les moderniser : passer d'un T5 à deux T2 par exemple.</p> <p>A ce titre, l'étude en cours pour la définition d'un nouveau Pacte Territorial pour l'Habitat à compter du 1^{er} janvier 2025 permettra de mobiliser des aides de l'ANAH sur le financement du maintien à domicile, les travaux lourds et les travaux de rénovation énergétique. La sectorisation des aides aux centres-bourgs permettrait de maximiser l'effet levier des investissements publics et d'améliorer la situation.</p>
2	Adapter les logements pour favoriser le maintien à domicile	<p>L'inadéquation de l'offre provient également du vieillissement de la population. Les personnes âgées finissent par se retrouver seules dans un grand logement et n'ont potentiellement pas la connaissance des aides disponibles ou pas les moyens d'entretenir ou de moderniser leur logement. Or, les centres-bourgs concentrent des logements vacants important. Leurs adaptations pour accueillir ce type de public peut renforcer le lien social et le maintien de commerce de proximité.</p>

2.6 L'OFFRE CULTURELLE ET SPORTIVE

2.6.1 DIAGNOSTIC DE SYNTHESE

Au total on dénombre **54 équipements sportifs sur la partie Meurthe-et-Mosellane** du territoire. L'offre sportive au sud est plutôt faible et se concentre autour de Thiaucourt avec la présence d'un stade de football, d'un city-stade et d'un gymnase. Plusieurs clubs sont présents dont un club de football, une société de tir, un tennis club et un club de boxe.

Malgré de fortes disparités, **le taux de licenciés à un club sportif est au-dessus de la moyenne départementale** (20,6% pour Mad & Moselle contre 17% dans le département). Mais à l'exception des communes de Thiaucourt et Vilcey-sur-Trey, le taux de licenciés est inférieur à 15% dans les autres communes du sud.

Un **pôle sport / loisir est présent à quelques kilomètres à l'ouest** de Thiaucourt. La base de loisirs de **Madine**, construite autour du lac du même nom, propose de nombreuses activités, mais principalement réalisables à la saison estivale : location de bateaux et équipements aquatiques, baignade, sports d'extérieur, etc.

L'**offre de service en matière de culture apparaît limitée**, avec une absence de salle de théâtre ou de cinéma. Plusieurs **lieux de mémoire** viennent cependant rappeler que le territoire de la CC a été une zone de combats durant la Première guerre mondiale : Musée des billonnettes et Cimetière américain de Thiaucourt, itinéraire des villages détruits du Font de Haye sur l'est, etc.

L'offre apparaît plus avancée sur la lecture qui est une compétence partagée de la CC. **9 points lectures** sont présents sur le territoire. Ils sont répartis entre 2 médiathèques et 7 bibliothèques.

En revanche, cette couverture du territoire se heurte une offre de livres limitée. Avec **33 000 documents**, le fonds documentaire apparaît en deçà des attendus pour ce type de structure. Les lieux d'accueil souffrent également d'une superficie limitée.

L'étude sur la redéfinition de la politique culturelle intercommunale réalisée par ABCD culture a permis d'établir que le budget alloué à l'achat de nouveaux documents s'établit à environ 23 000€, soit environ **1,15€/hab**. Cette donnée est très en deçà des recommandations de **l'Etat qui préconise une moyenne de 2€/ hab**.

Seule la médiathèque de Thiaucourt est gérée par la CC. Les autres espaces sont en **majorité tenus par des bénévoles** d'associations qui réalisent un important travail d'animation. Mais malgré cette implication très forte des adhérents, il manque une ingénierie professionnelle, les horaires ne sont pas toujours en adéquation avec ceux du public potentiel. Un manque de visibilité est également pointé par les potentiels usagers.

La CC Mad & Moselle tente de compenser ces faiblesses en impulsant la **création d'un réseau des bibliothèques et médiathèques du territoire**, coordonné par un agent intercommunal. Plusieurs niveaux de coopération sont ainsi prévus : Service de prêt commun entre 4 bibliothèques (navettes), avec le même logiciel / Animation commune, concertée et partagée / Adhésion à LIMEDIA (bibliothèque numérique avec livres, musiques, films).

En matière de développement de l'enseignement musical, la partie Mosellane du territoire a beaucoup soutenu **l'école des Arts de Corny-sur-Moselle** avant la fusion des CC. Depuis, Mad &

Moselle continue de subventionner l'école à hauteur de **34 000€ à 36 000€ chaque année**. Des tarifs préférentiels ont été mis en place pour l'ensemble des habitants de Mad & Moselle, mais **la pratique semble limitée dans la partie sud**.

La mise en place du **dispositif national « un orchestre à l'école »** est actuellement à l'étude pour le collège de Thiaucourt. L'intérêt est de mettre l'élève au centre de l'œuvre pour développer la pratique d'instruments et faciliter une plus juste répartition territoriale.

Consciente d'être au maximum de l'efficience de sa politique culturelle compte tenu des moyens alloués, **la CC Mad & Moselle a lancé une étude de redéfinition de sa politique culturelle intercommunale**. Après un diagnostic ayant mis en exergue de fortes disparités territoriales, une action parfois peu claire au vu de ses compétences, et un manque de ressources humaines conduisant à une faible ingénierie en matière culturelle, le cabinet d'études a proposé **3 scénarii d'évolution**, dont une possibilité de tendre vers un **Contrat d'Education Artistique et Culturelle**, redéfinissant de fait le champ des possibles. Le choix du scénario sera voté à la rentrée 2024.

2.6.2 ANALYSE ATOUTS - FAIBLESSES - OPPORTUNITES - MENACES

GRILLE D'ANALYSE AFOM DU THEME CULTURE / SPORT

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présence de lieux de mémoire. ➤ Un réseau de bibliothèques structurée. ➤ Présence de quelques clubs de sport. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les activités du pôle de Madine sont très orientées pour la saison estivale. ➤ Un budget restreint pour mettre en place une politique dynamique en matière culturelle. ➤ Des fonds documentaires modestes.
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présence d'un pôle de loisir à proximité. ➤ Présence de nombreuses salles polyvalentes dans les communes. ➤ Possible mise en place du dispositif « un orchestre à l'école ». ➤ Une étude de redéfinition de la politique culturelle intercommunale en cours. ➤ Evolution de l'offre des bibliothèques / médiathèques en lien avec les nouvelles pratiques des usagers. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Absence de lieux de spectacles sur le sud du territoire. ➤ Un réseau de bénévoles pour la partie lecture publique vieillissant. ➤ Un changement des usages de lecture chez les jeunes.

2.6.3 QUESTIONS ET ENJEUX PRIORITAIRES A VENIR

Les questions qui se posent pour le territoire

- 1) Comment faciliter l'accès à la lecture sur le territoire ?
- 2) Quelles actions mettre en place pour dynamiser l'apprentissage de la musique dans le sud ?
- 3) Comment favoriser la pratique du sport en Mad & Moselle ?
- 4) Comment adapter l'offre culturelle aux évolutions des usages ? (Bibliothèque numérique LIMEDIA, démarche de design des politiques publiques avec concertation, groupe de travail habitants pour imaginer la médiathèque de demain), développement de l'éducation artistique et culturelle

LES ENJEUX DU THEME CULTURE / SPORT

- 1) Renforcer l'accès à la lecture
- 2) Dynamiser l'apprentissage de la musique pour les plus jeunes
- 3) Impulser une plus grande pratique du sport sur le territoire.

	Enjeu	Commentaire
1	Renforcer l' accès à la lecture	<p>L'offre en matière de lecture est présente sur le territoire, mais souffre d'un manque de visibilité et d'un fonds documentaire insuffisant, malgré une interconnexion entre les établissements pour le partage de livres. Il est ainsi possible de renforcer l'accès des habitants à ces lieux en organisant une campagne de communication, en élargissant les horaires et en facilitant la réservation.</p> <p>Il peut également être envisagé la mise en place d'arbres à livres sur l'ensemble des communes. Un premier fonds documentaire pourrait provenir des livres trop anciens et archivés dans les bibliothèques.</p> <p>Cet accès à la lecture peut aussi être pensé à travers les usages du numérique en donnant le goût de la lecture aux plus jeunes et une accessibilité à un fonds documentaire décuplé pour les lecteurs. Plusieurs possibilités sont envisageables : s'appuyer sur le conseiller numérique pour faire connaître le lien entre numérique et lecture, sensibiliser et communiquer autour de LIMEDIA, la médiathèque numérique de Lorraine, faire connaître « Bookinou » ou d'autres services similaires aux jeunes parents, etc.</p>
2	Dynamiser l' apprentissage de la musique	<p>En lien avec le cabinet ABCD, l'adoption d'un plan structurant sur le développement de dispositifs locaux à destination des jeunes (exemple : « un orchestre à l'école ») facilitera l'accès à des crédits spécifiques provenant de la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC). Ces dispositifs participeront à développer de nouvelles pratiques dans les domaines culturels et artistiques et pourront répondre à la volonté d'uniformiser les offres sur l'ensemble du territoire de Mad & Moselle.</p>
3	Impulser une plus grande pratique du sport sur le territoire	<p>Afin de renforcer les pratiques sportives sur le territoire, l'organisation d'un événement sportif multisports grand public, permettant de découvrir différents sports pourrait favoriser cette évolution.</p> <p>De nombreuses communes organisent un trail sur un week-end avec un parcours prédéfini. Il s'agit tout à la fois d'événements mettant en avant la pratique d'activités physiques, mais aussi une vitrine pour le territoire (tourisme, spécialités culinaires, etc.) et la tenue de stands renforce les liens intergénérationnels entre les habitants. En lien avec les associations du territoire, la CC pourrait organiser un grand évènement type fête du sport permettant d'essayer plusieurs disciplines et de promouvoir l'usage du vélo. Une inscription payante sur ce type d'évènement permettrait à la fois de le financer, mais aussi de faire découvrir des producteurs locaux qui tiendraient des stands. Cette solution n'est envisageable qu'avec une forte mobilisation des habitants du territoire</p>



3 PLAN D'ACTION

3.1 LA PRIORISATION DES 10 FICHES-ACTIONS

Sur la base du diagnostic et des enjeux, 21 propositions de fiches à retenir ont été présentées aux élus et agents de la CC de Mad & Moselle lors d'un atelier organisé sur place le mercredi 2 octobre (voir la note détaillée en annexe du présent document). Cet atelier et les échanges qui ont suivi ont permis d'aboutir à la priorisation de 10 fiches :

- Action n°1 : Faciliter le report modal vers le train pour les trajets pendulaires ;
- Action n°2 : Renforcer l'usage du numérique chez les personnes éloignées du numérique ;
- Action n°3 : Améliorer l'accessibilité des Espaces France Services en développant l'itinérance ;
- Action n°4 : Créer de nouveaux espaces et lieux multifonctions sur le territoire ;
- Action n°5 : Renforcer l'offre de prise en charge médicale ;
- Action n°6 : Accompagner et anticiper la tendance au vieillissement de la population ;
- Action n°7 : Etudier l'opportunité et la faisabilité d'un accompagnement au renforcement des modes de garde des plus petits ;
- Action n°8 : Développer le sport nature ;
- Action n°9 : Mettre en œuvre le schéma directeur du projet culturel de territoire de la CC de Mad & Moselle ;
- Action n°10 : Améliorer la communication communale et intercommunale des actions proposées.

Action n° 1 - Faciliter le report modal vers le train pour les trajets pendulaires	
RAPPEL DES CONSTATS	Le territoire de la CC Mad & Moselle présente une forte dépendance à la voiture individuelle, 67 % des ménages disposant de deux véhicules ou plus. Les trajets domicile-travail représentent une grande partie des déplacements pendulaires, avec une offre de transports publics limitée, notamment dans la partie sud du territoire dépourvue de gare et de lignes de bus régulières. Le Tedi'Bus, bien développé pour les personnes âgées, pourrait être mieux adapté aux besoins des actifs avec des problèmes de mobilité : perte / absence du permis de conduire, problèmes financiers, voiture immobilisée momentanément, etc. L'optimisation de ce service et la création de liaisons directes vers les gares sont des pistes pour favoriser un report modal vers le train.
OBJECTIF GENERAL	Améliorer les mobilités des actifs qui rencontreraient des difficultés à se déplacer pour favoriser les trajets domicile-travail via le train.
OBJECTIFS OPERATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ A court terme : Optimiser les connexions entre les solutions de transport (comme le TAD) et les gares SNCF à proximité. ➤ A moyen terme : Augmenter l'accessibilité et l'utilisation des transports ferroviaires et des transports présents sur le territoire de M&M.
Types d'actions soutenus	
<p>Il s'agira en priorité de soutenir et développer :</p> <p>A. La réalisation d'une étude de faisabilité d'offres de mobilité collective pour faciliter les liaisons domicile-travail (report modal vers les TER) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Une étude spécifique pour la CC de M&M a été négociée auprès du bureau d'études responsable de l'étude mobilité en cours sur le PETR Val de Lorraine ; ○ Le cas contraire : reprendre l'expérimentation « domicile-travail » abandonnée il y a quelques années faute de chauffeurs. <p>B. La mise en place de trajets TAD tôt le matin vers les gares SNCF proches - prendre attache avec le prestataire du TàD pour chiffrer ce nouveau développement et identifier les principaux employeurs locaux pour faciliter le report modal et sensibiliser les employés (ex : Saint-Gobain à Pont à Mousson) ;</p> <p>C. L'amélioration des liaisons et connexions avec les infrastructures / services de transport du bassin de Pont-à-Mousson et du Toulouais - étudier la faisabilité d'une extension « expérimentale » des lignes de la CC du Bassin de Pont-à-Mousson et de la CC des Terres Toulouaises.</p>	
Principalement les actifs avec des problèmes de mobilité qui réalisent les trajets pendulaires	PUBLIC CIBLE
<p>Durée estimée de 15 mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Phase 1 : Réalisation de l'étude de faisabilité et prise de contact avec les employeurs et le prestataire du TàD - 6 mois ; ➤ Phase 1 (bis) : Plan simplifié des mobilités - Reprise de la première expérimentation « domicile-travail » qui n'avait pu être menée à bien à cause du manque de chauffeurs (avant la fin 2025 - avec le bureau d'études retenu) ; ➤ Phase 2 : Mise en place d'une phase pilote avec la proposition de trajets TAD adaptés - 6 mois ; ➤ Phase 3 : Ajustements en fonction des retours et de la fréquentation - 3 mois. ➤ Phase annexe : entrer en négociations directes avec la CC du Bassin de Pont-à-Mousson et de la CC des Terres Toulouaises pour étudier la faisabilité d'une extension de leurs lignes. 	CALENDRIER ESTIMATIF

PARTENAIRES A MOBILISER	<p>Institutionnels : Région Grand-Est, Communautés de communes des terres Tuloises et du Bassin de Pont-à-Mousson ;</p> <p>Acteurs économiques : Les employeurs locaux pour soutenir le report modal auprès de leurs salariés.</p>	
EXEMPLES DE FINANCEMENTS	Etat	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Fonds vert : « Développement des mobilités durables en zones rurales » (<u>jusqu'à 80% de subvention</u>) → <u>Sous réserve de reconduction de l'aide</u> ; ➤ « Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) » (<u>Montant non définissable</u>) - candidature ouverte jusqu'au 25 janvier 2025 inclus pour le département de la Meurthe-et-Moselle.
	Région Grand-Est	<ul style="list-style-type: none"> ➤ PO FEDER-FSE+ 2021-2027 - Priorité 6 « S'appuyer sur des collectivités engagées, et soutenir les territoires en fonction de leurs besoins » → Soutien à l'intermodalité (montant non définissable, sous réserve de l'éligibilité finale du projet) ; ➤ <u>Soutien aux services publics de transport à la demande (40 K€/an maximum).</u>
INDICATEURS DE SUIVI	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre d'utilisateurs utilisant le TAD pour les trajets vers les gares ; 2. Satisfaction des usagers. 	

Action n° 2 - Renforcer l'usage du numérique chez les personnes éloignées du numérique	
RAPPEL DES CONSTATS	Les personnes âgées sont plus susceptibles que le reste de la population d'être éloignées des enjeux du numérique. Beaucoup ne maîtrisent pas les outils numériques, rendant difficiles les démarches administratives qui se dématérialisent de plus en plus. Les Espaces France Services observent une forte demande pour un accompagnement de base (Internet, messageries, applications administratives), au moyen d'un conseiller numérique, ainsi que du partenariat avec Moselle Fibre pour la partie Mosellane du territoire. Mais les initiatives de formation restent peu connues de ce public, freinant leur accès. Il apparaît essentiel de renforcer les ateliers et de mobiliser le conseiller numérique pour adapter l'offre de formation et améliorer l'autonomie numérique des personnes âgées.
OBJECTIF GENERAL	Promouvoir l'inclusion numérique des personnes âgées pour faciliter leur accès aux services administratifs et leur autonomie.
OBJECTIFS OPERATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accompagner les personnes âgées dans l'utilisation des outils numériques pour des tâches quotidiennes (démarches administratives, communication, accès à l'information) ; ➤ Réduire la fracture numérique en proposant des ateliers et un soutien individualisé.
Types d'actions soutenus	
<p>Il s'agira en priorité de :</p> <p>A. Mobiliser le conseiller numérique de la CC M&M et le partenariat Moselle Fibre pour organiser de nouveaux ateliers spécifiques pour favoriser l'autonomie dans l'usage du numérique (découvrir l'équipement, sensibiliser aux avantages / inconvénients du numériques, développer la maîtrise des outils, etc.) mais également les démarches administratives en ligne (rdvs individuels, ateliers collectifs, accompagnement dans les espaces France Services, etc.). Cette action doit être envisagée avec les maires pour faciliter l'organisation de permanences décentralisées dans les mairies. Elle peut être organisée en lien avec l'action n°6 pour essayer d'initier une dynamique autour de la téléconsultation ;</p> <p>B. Lancer une campagne de sensibilisation pour faire connaître ces ateliers et attirer les publics éloignés du numérique. Cette campagne doit être faite à l'échelle communale en s'inspirant des réalisations de Moselle fibre et doit rappeler que des permanences peuvent être organisées en mairie sur demande des maires.</p> <p>C. Homogénéiser l'offre d'ateliers numériques avec la réalisation d'un calendrier commun sur l'ensemble des communes de Mad & Moselle (activités trimestrielles, relances fréquentes, etc.).</p>	
Les personnes âgées résidant dans la CC de Mad & Moselle.	
PUBLIC CIBLE	
Durée estimée de 3 mois :	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Phase 1 : Création de supports pédagogiques adaptés et lancement de la campagne de sensibilisation en passant par les mairies - 2 mois ; ➤ Phase 2 : Mise en place d'ateliers spécifiques - 1 mois. 	
Lien avec l'action n°3 - s'appuyer sur une meilleure coordination des ateliers avec l'usage du TàD pour renforcer l'accessibilité aux ateliers.	
CALENDRIER ESTIMATIF	
PARTENAIRES A MOBILISER	<p>Institutionnels : Communes principalement ;</p> <p>Acteurs publics : Agents France Services, Assurance retraite (Offre « autonomie numérique »), Moselle fibre, le Conseiller numérique de l'intercommunalité.</p>

EXEMPLES DE FINANCEMENTS	Etat	➤ « Accompagner vers l'autonomie numérique - Conseiller numérique » (<u>jusqu'à 42 500€ sur 3 ans - hors bonification</u>) ;
	Département 54	➤ Conférence des financeurs - <u>Sous-réserve de l'éligibilité à l'appel à projet annuel.</u>
INDICATEURS DE SUIVI	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre de personnes âgées participant aux ateliers ; 2. Estimation de leur niveau d'autonomie : <ol style="list-style-type: none"> a. Personnes entièrement accompagnées pour utiliser les outils ; b. Personnes accompagnées pour réaliser certaines démarches ; c. Personnes peu accompagnées pour réaliser l'ensemble de ses besoins. 	

Action n° 3 - Améliorer l'accessibilité des Espaces France Services en développant l'itinérance	
RAPPEL DES CONSTATS	L'accès aux Espaces France Services est limité pour de nombreux habitants, notamment les personnes âgées et celles sans moyen de transport personnel. Ce manque d'accessibilité réduit l'utilisation des services publics essentiels et accroît l'isolement administratif et social de ces populations. La mise en place de permanences décentralisées est un atout pour le territoire, mais il doit être renforcé pour réduire la fracture territoriale et favoriser l'inclusion. Deux enjeux principaux apparaissent : L'amélioration de l'accessibilité des espaces France Services pour répondre aux attentes des publics du sud du territoire ; l'amélioration de la communication autour de ces permanences.
OBJECTIF GENERAL	Faciliter l'accès aux services publics pour les habitants éloignés des espaces France Services « fixes ».
OBJECTIFS OPERATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faciliter l'accès aux permanences décentralisées des espaces France Services ; ➤ Améliorer la visibilité et l'information de ces actions.
	Types d'actions soutenus
	<p>Il s'agira en priorité de :</p> <p>A. Développer le « aller-vers » pour les publics les plus fragiles :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Maintenir les permanences décentralisées déjà organisées ; 2. S'appuyer sur le TàD pour faciliter l'accès aux permanences et aux ateliers organisés dans le cadre de l'action n°2. <p>B. Renforcer et faire connaître les permanences dans le sud et les moyens de s'y rendre avec le TàD : organisation d'une campagne de communication avec les mairies et les associations locales (Affiches de communication, boîtages, diffusion de flyers lors d'événements, échanges, etc.). Il convient également de rappeler que des permanences décentralisées peuvent être organisées dans les mairies sur demande.</p> <p>C. Etudier la faisabilité de la mise en place d'un véhicule France Services itinérant à l'échelle du PETR Val de Lorraine et du GAL LEADER. Ce service peut être envisagé à l'image du « bus de l'autonomie » du département de Meurthe-et-Moselle.</p>
Principalement les habitants éloignés des sujets du numérique et avec des problèmes de mobilité.	PUBLIC CIBLE
<p>Durée estimée de 6 à 10 mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Phase 1 : Coordonner l'organisation des permanences décentralisées avec le Tedi'bus - 2 mois ; ➤ Phase 2 : Renforcer la communication sur les permanences dans le sud - 2 mois ; ➤ Etude de faisabilité de la mise en place d'un véhicule France Services - 6 mois. 	CALENDRIER ESTIMATIF
PARTENAIRES A MOBILISER	<p>Institutionnels : Le PETR Val de Lorraine, le GAL LEADER « Pays terres de Lorraine », les communes.</p> <p>Acteurs publics : Agents France Services.</p>
EXEMPLES DE FINANCEMENTS	<p>Etat</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Subventions de fonctionnement versées aux France services : en hausse, elles devraient passer de 35 000€ / an en 2023 à 50 000€ / an en 2026 ; ➤ « Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) » (Montant non définissable) - candidature ouverte jusqu'au

		25 janvier 2025 inclus pour le département de la Meurthe-et-Moselle.
	Région Grand-Est	➤ <u>Soutien aux services publics de transport à la demande (40 K€/an maximum).</u>
INDICATEURS DE SUIVI		<ol style="list-style-type: none"> 1. Evolution du nombre d'utilisateurs utilisant les permanences décentralisées à la suite de la campagne de communication. 2. Nb de permanences décentralisées en mairie organisées.

Action n° 4 - Créer de nouveaux espaces et lieux multifonctions sur le territoire	
RAPPEL DES CONSTATS	Pour l'heure, il n'existe pas de Tiers-lieu ou espace de coworking sur la partie sud du territoire de Mad & Moselle, mais plusieurs projets sont à étudier. En lien avec l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) national « Lieux innovants, lieux accueillants », la CC a l'opportunité de réorganiser ses locaux. Il s'agirait d'une première étape dans un projet d'envergure incluant un possible rachat du bâtiment de l'ancienne poste pour créer un lieu multifonction au centre de Thiaucourt-Regniéville : médiathèque, périscolaire, cantine, coworking, etc. Dans le même temps, un autre projet au sud du territoire à Beaumont est à l'étude pour le rachat du bâtiment du carrefour des jeunes. Ce projet permettrait de décentraliser l'offre de services vers le sud, en lien avec l'association du carrefour des jeunes qui est très dynamique. Tout l'enjeu est de développer 2 lieux avec une offre de service spécifique et non-concurrentielle entre ces espaces.
OBJECTIF GENERAL	Améliorer l'accessibilité des services publics, notamment numérique et sociaux, tout en renforçant l'attractivité des centres-bourgs.
OBJECTIFS OPERATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer 2 pôles multifonctions sur le territoire ; ➤ Dynamiser les centres-bourgs pour renforcer le tissu social et économique local.
	Types d'actions soutenus
	<p>Il s'agira en priorité de :</p> <ul style="list-style-type: none"> A. Poursuivre les négociations pour l'acquisition des 2 lieux dans le cadre d'un portage foncier avec l'Etablissement public foncier de Grand-Est ; B. Créer un lieu multifonction à Thiaucourt-Regniéville incluant un espace de coworking pour attirer les actifs et participer à financer le lieu ; C. Etudier la possibilité d'ouvrir un « espace de vie sociale » ou un tiers lieu à Beaumont avec des activités orientées vers la protection de l'environnement et de la nature pour faciliter l'accueil des habitants et des jeunes : relance des classes vertes, partenariat avec le lac de Madine, réflexion autour de la valorisation du sport nature en lien avec la fiche-action 8 ; D. Etude de la faisabilité de l'implication du Conservatoire des Espaces Naturels de la Région Grand-Est à Beaumont ; E. Mobiliser l'association du Carrefour des jeunes pour faciliter l'implantation du lieu et son animation à Beaumont.
Tous les habitants de Mad & Moselle sans distinction.	PUBLIC CIBLE
<p>Durée estimée supérieure à 3 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Phase 1 : Finalisation de l'achat des deux sites pour développer les projets - 6 à 12 mois. ➤ Phase 2 : Définition des projets et de leurs faisabilités en lien avec les partenaires - Entre 6 et 12 mois. ➤ Phase 3 : Réalisation de travaux - - Entre 6 et 12 mois ; ➤ Phase 4 : ouverture des lieux. 	CALENDRIER ESTIMATIF
PARTENAIRES A MOBILISER	<p>Institutionnels : Etat, Région, département et communes.</p> <p>Acteur public : Etablissement public foncier de Grand-Est, Conservatoire des espaces naturels de la Région Grand-Est.</p> <p>Autres : Associations locales et acteurs privés pour le fonctionnement de l'espace.</p>
EXEMPLES DE FINANCEMENTS	<p>Etat</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ AMI « Fabriques de territoire » - Programme « Nouveaux lieux, nouveaux liens » avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires ;

		<ul style="list-style-type: none"> ➤ « Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) » (Montant non définissable) - candidature ouverte jusqu'au 25 janvier 2025 inclus pour le département de la Meurthe-et-Moselle.
	Région Grand-Est	<ul style="list-style-type: none"> ➤ PO FEDER-FSE+ 2021-2027 - Priorité 1 « Réussir la transformation de l'économie via la spécialisation intelligente, la transition industrielle et numérique des territoires ainsi que le soutien aux entreprises » → Soutien à la création et développement d'espaces publics numériques (montant non définissable, sous réserve de l'éligibilité finale du projet).
	Département 54	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Fonds Appui aux projets territoriaux (2023-2028)</u>.
INDICATEURS DE SUIVI	<ol style="list-style-type: none"> 1. Taux de fréquentation des espaces ; 2. Nombre d'ateliers et activités organisés : <ol style="list-style-type: none"> a. Sur le numérique ; b. A destination des jeunes. 3. Impact potentiel sur l'économie locale. 	

Action n° 5 - Renforcer l'offre de prise en charge médicale		
RAPPEL DES CONSTATS	Avec un ratio de 2,7 consultations par habitant, le recours moyen aux médecins généralistes dans le territoire est bien inférieur à la moyenne nationale, qui connaît elle-même une forte diminution depuis 15 ans en raison de la baisse de la démographie médicale. Il est essentiel de rééquilibrer cette offre, au moins pour compenser le départ à venir d'un médecin généraliste âgé de plus de 60 ans, tout en visant à renforcer globalement la disponibilité des soins. L'installation récente d'un couple de médecins constitue un signal encourageant pour Mad & Moselle, offrant une opportunité à exploiter pour attirer de nouveaux professionnels (2 à 3 médecins généralistes supplémentaires). Dans ce contexte, la création d'un espace attractif pour une activité pluridisciplinaire, tel qu'un centre de santé, pourrait séduire de jeunes praticiens, notamment ceux qui préfèrent éviter les contraintes administratives liées à l'exercice libéral.	
OBJECTIF GENERAL	Améliorer l'accès aux soins de santé pour l'ensemble des habitants en augmentant l'offre médicale sur le territoire.	
OBJECTIFS OPERATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé sur le territoire ; ➤ Développer des services complémentaires comme la télémédecine, les consultations avancées ou la venue fréquente de spécialistes. 	
	Types d'actions soutenues	
	<p>Il s'agira en priorité de :</p> <ul style="list-style-type: none"> A. Maintenir le partenariat avec la maison médicale de Domèvre-en-Haye et l'aide financière à l'installation proposée dont le montant a été doublé (20 000€) pour les médecins généralistes, dentistes et spécialistes. B. Anticiper le départ à la retraite prochaine d'un médecin généraliste, renforcer l'offre (installation d'un nouveau médecin à Thiaucourt, potentielle arrivée de professionnels de santé à Limey-Remenuville) ; C. Développer l'activité du pôle de santé communautaire de Mars-la-Tour ; D. Prendre attache avec la CC des Terres Toulouses pour créer un partenariat dans le cadre du projet de création d'un centre de santé à Royaumeix ; E. Mettre en œuvre le plan d'action du Contrat Local de Santé (CLS) du Val de Lorraine en lien avec les Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) et l'hôpital de Pont-à-Mousson. 	
	Tous les habitants de Mad & Moselle sans distinction. Les professionnels de santé en recherche d'installation.	PUBLIC CIBLE
	<p>Durée estimée sur les différentes phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Maintenir le partenariat avec Domèvre en Haye, anticiper le départ à la retraite d'un médecin généraliste et faciliter l'installation d'un médecin à Mars-la-Tour - Action réalisée en continu ; ➤ Création d'un partenariat avec la CC des Terres Toulouses - Entre 6 et 12 mois (sous réserve de réalisation du projet) ; ➤ Mise en œuvre du CLS - Toute la durée du contrat. 	CALENDRIER ESTIMATIF
PARTENAIRES A MOBILISER	<p>Institutionnels et acteurs publics : Région et département, PETR Val de Lorraine, Communauté de communes des Terres Toulouses, commune de Domèvre-en-Haye ; Agence régionale de santé Grand-Est</p> <p>Acteurs médicaux : Professionnels de santé</p>	
EXEMPLES DE FINANCEMENTS	Etat	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Financement de l'immobilier de santé et médico-social avec la Banque des territoires (<u>Montant non définissable</u>)

	ARS Grand-Est	➤ Schéma régional de santé 2023-2028 pour renforcer l'offre de soins de premiers recours (<u>montant non définissable</u>)
INDICATEURS DE SUIVI		<ol style="list-style-type: none">1. Nombre de professionnels de santé nouvellement installés ;2. Nombre de consultations médicales effectuées dans les nouveaux espaces créés.

Action n° 6 - Accompagner et anticiper la tendance au vieillissement de la population	
RAPPEL DES CONSTATS	Pour le moment l'indice de vieillissement de la population de Mad & Moselle est dans la moyenne nationale, puisqu'il y a 86,8 personnes âgées de plus de 65 ans pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans. En revanche, il tend à augmenter de plus en plus sur les dernières années, ce qui risque de renforcer certaines problématiques spécifiques à un public qui nécessite des soins plus fréquents. Or, les habitants de la communauté de communes rencontrent des difficultés d'accès aux soins, en témoigne l'indice d'accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes, qui est de 2,7 consultations/an/hab contre 4,2 consultations/an/hab au niveau régional. Ces constats font émerger des enjeux importants pour accompagner et anticiper la tendance au vieillissement de la population.
OBJECTIF GENERAL	Améliorer la qualité de vie des seniors en anticipant leurs besoins spécifiques liés au vieillissement, à la mobilité, à l'accès aux services publics et aux nouvelles technologies.
OBJECTIFS OPERATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en place des solutions de mobilité adaptées pour l'accès aux soins et aux services publics ; ➤ Développer des compétences numériques pour les démarches administratives et médicales (téléconsultation, démarches en ligne) ; ➤ Proposer des actions collectives pour rompre l'isolement social des seniors.
Types d'actions soutenus	
<p>Il s'agira en priorité de :</p> <ul style="list-style-type: none"> A. Renforcer l'offre de mobilités pour le transport vers l'offre de soins en lien avec le Tedi'bus et le service de transport solidaire de l'association « famille rurale », notamment dans le sud du territoire ; B. Accompagner les seniors dans les usages du numérique pour faciliter la téléconsultation auprès de professionnels de santé manquant sur le territoire. Cette action doit être engagée en lien avec la piste action n°2 sur les usages du numérique chez les personnes âgées et avec la piste action n°4 sur le développement de lieux multifonctions sur les communes de Beaumont et de Thiaucourt-Regniéville ; C. Aider à rompre l'isolement social en s'appuyant sur le réseau associatif local (famille rurale, générations mouvement) et les moyens de transport déjà existants ; D. Mieux informer les personnes âgées sur le vieillissement et les aides disponibles en lien avec le bus de l'autonomie (département 54) ou les services territoriaux autonomie répartis sur le département ; E. Apporter un soutien financier aux travaux relatifs au maintien à domicile validé dans le futur Pacte Territorial de l'Habitat 2025-2029 ; F. Prendre attache avec les EHPADs du territoire pour faciliter l'organisation la venue de personnes extérieures aux établissements pour des activités en « accueil de jour ». 	
Personnes de 65 ans et plus Séniors isolés ou rencontrant des difficultés de mobilité	PUBLIC CIBLE
Sur les mobilités : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcer la communication sur le TàD et le service solidaire en s'appuyant sur les mairies pour faire connaître ces dispositifs - 2 mois ; Sur la téléconsultation :	CALENDRIER ESTIMATIF

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Phase 1 : Création de supports pédagogiques adaptés et lancement de la campagne de sensibilisation en passant par les mairies - 1 mois ; ➤ Phase 2 : Mise en place d'ateliers spécifiques et création de partenariats spécifiques avec les pharmacies du territoire pour favoriser les téléconsultations - 3 mois. <p>Sur l'isolement social :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pas de délais précis - Prendre attache avec ces associations pour mieux anticiper l'organisation d'événements et d'activités pour les personnes âgées pour assurer un service de mobilité spécifique ce jour-là. 	
PARTENAIRES A MOBILISER	<p>Institutionnels : Région, département et communes ; Agence régionale de santé Grand-Est</p> <p>Acteurs publics : agents France Services</p> <p>Autres : acteurs associatifs locaux et pharmacies</p>	
EXEMPLES DE FINANCEMENTS	Etat	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Fonds vert : « Développement des mobilités durables en zones rurales » (<u>jusqu'à 80% de subvention</u>) → <u>Sous réserve de reconduction de l'aide</u> ; ➤ « Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) » (<u>Montant non définissable</u>) - candidature ouverte jusqu'au 25 janvier 2025 inclus pour le département de la Meurthe-et-Moselle ; ➤ « Accompagner vers l'autonomie numérique - Conseiller numérique » Développement des mobilités durables en zones rurales » (<u>jusqu'à 42 500€ sur 3 ans - hors bonification</u>) ; ➤ Financer la santé numérique et les services liés au prendre soin avec la Banque des territoire (<u>montant non définissable</u>).
	Région Grand-Est	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Soutien aux services publics de transport à la demande (40 K€/an maximum)</u>.
	Département 54	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Conférence des financeurs - Sous-réserve de l'éligibilité à l'appel à projet annuel.
INDICATEURS DE SUIVI	<ol style="list-style-type: none"> 1. Evolution de l'indice de vieillissement de la population et de l'indice d'accessibilité potentielle aux médecins généralistes ; 2. Nombre de personnes âgées participant aux ateliers ; 3. [En cas de partenariat avec les pharmacies] Nombre de téléconsultations réalisées ; 4. Nombre d'utilisateurs utilisant le TAD pour se rendre à des consultations médicales ou à des événements / activités spécifiques. 	

Action n° 7 - Etudier l'opportunité et la faisabilité d'un accompagnement au renforcement des modes de garde des plus petits		
RAPPEL DES CONSTATS	Les phases de concertation et de diagnostic ont permis de mettre en exergue des différences entre la perception des habitants sur l'offre de garde et la réalité de la situation où le taux de couverture avoisine les 83%. Des doutes étaient apparus sur les besoins réels à l'échelle du territoire, seule la partie au sud de Thiaucourt semblait concernée par un besoin de renforcement de l'offre.	
OBJECTIF GENERAL	Evaluer et améliorer les capacités locales pour offrir des solutions de garde accessibles aux familles.	
OBJECTIFS OPERATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en place des solutions de mobilité adaptées pour l'accès aux soins et aux services publics ; ➤ Développer des compétences numériques pour les démarches administratives et médicales (téléconsultation, démarches en ligne) ; ➤ Proposer des actions collectives pour rompre l'isolement social des seniors. 	
	Types d'actions soutenus	
	<p>Il s'agira en priorité de :</p> <p>A. Réaliser un diagnostic de l'offre et des besoins précis de l'offre de garde sur la partie sud du territoire et communes voisines (secteur de Thiaucourt-Regniéville et communes du sud) en intégrant les éléments suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les perspectives démographiques à court et moyen terme ; 2. Nombre de places disponibles chez les assistant(e)s maternel(les) du territoire et au sein de la crèche de la CC des Terres Toulouses ; 3. Intérêt des parents pour un élargissement des horaires d'accueil du périscolaire. <p>B. Etudier la possibilité d'obtenir de nouvelles places auprès des acteurs publics partenaires (ex : les Terres Toulouses) ;</p> <p>C. Etudier la possibilité d'ouvrir une permanence délocalisée du Relais petite-enfance dans la partie sud ;</p> <p>D. Si le besoin est confirmé - étudier l'opportunité d'ouvrir un lieu d'accueil spécifique (ex : Maison des assistant(e)s maternel(les)) au sein de l'un des lieux multifonctions prévus dans la fiche action n° 4.</p>	
	Parents d'enfants en bas âge (moins de 3 ans)	PUBLIC CIBLE
	<p>Calendrier estimé à plus de 15 mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réalisation d'un diagnostic précis de l'offre et des besoins de garde sur la partie sud du territoire et communes voisines : 6 à 9 mois ; ➤ Renforcer le partenariat avec les Terres Toulouses - en continu ; ➤ Etude de faisabilité pour l'ouverture d'une permanence du RPE (incluant un diagnostic de l'offre et des besoins) : 3 mois ; ➤ [En cas de besoin confirmé] - Etude d'opportunité d'ouvrir un lieu d'accueil spécifique dans l'un des lieux multifonctions : 6 mois. 	CALENDRIER ESTIMATIF
PARTENAIRES A MOBILISER	<p>Institutionnels : Communauté de communes des Terres Toulouses, communes ;</p> <p>Autres : Relais petite enfance</p>	
EXEMPLES DE FINANCEMENTS	Etat	➤ Analyser les dynamiques de mon territoire avec l'ANCT (montant non définissable).

INDICATEURS DE SUIVI	<ol style="list-style-type: none">1. Nombre de places de garde créées ou renforcées ;2. Répartition géographique de l'offre ;3. Nombre de familles bénéficiant des dispositifs.
----------------------	---

Action n° 8 - Développer le sport-nature	
RAPPEL DES CONSTATS	Le territoire de Mad & Moselle dispose d'un patrimoine naturel riche, mais les infrastructures sportives sont encore limitées et inégalement réparties. Le développement des véloroutes voies vertes est en cours, mais ne concernera qu'une partie du territoire et les pistes cyclables ne sont pas très développées. Néanmoins, à proximité immédiate se trouve la base de loisir du lac de Madine qui propose sur la période estivale de nombreuses activités de plein air : randonnées, vélo, pédalo, etc.
OBJECTIF GENERAL	Promouvoir la pratique d'activités sportives de pleine nature sur le territoire, en réorganisant un nouvel événement sportif attractif.
OBJECTIFS OPERATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Soutenir l'organisation d'événements sportifs / ludiques pour valoriser le territoire ; ➤ Créer des partenariats avec les associations locales et les acteurs du tourisme pour développer une offre de sport-nature ; ➤ Mettre en place une communication attractive pour promouvoir les activités auprès des habitants et attirer des personnes extérieures.
Types d'actions soutenus	
<p>Il s'agira en priorité de :</p> <ul style="list-style-type: none"> A. Faire connaître par une communication active et des partenariats les événements ludiques et sportifs locaux en s'appuyant sur les associations et les communes (ex : le Festival organisé à Ancy Dornot) ; B. Profiter du bilan de la « Quinzaine des mobilités 2024 » pour réfléchir avec les communes et les associations à la pérennisation de ce type d'événements ; C. Promouvoir les sentiers de randonnées d'intérêt intercommunal existants ; D. Réaliser une étude de faisabilité sur la création de sentiers VTT / GRAVEL ou de randonnée : <ul style="list-style-type: none"> 1. En direction du lac de Madine (en partenariat avec les collectivités voisines) ; 2. Projet intercommunal de liaison véloroute voie verte 56 vers la forêt de la Reine ; 3. Développer les liaisons des sentiers avec les communautés de communes voisines. E. En lien avec la fiche action n° 4 - Envisager d'inclure le sport nature dans le futur projet du Carrefour des jeunes autour de la protection de l'environnement : création d'une maison du vélo ; F. Engager des réflexions avec les associations et acteurs locaux sur l'utilisation du gymnase de Thiaucourt-Regniéville. 	
Habitants de Mad & Moselle Touristes et visiteurs intéressés Les jeunes habitants pour le lac de Madine	PUBLIC CIBLE
Les actions pourront être engagées en même temps : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Sonder les associations locales sur des partenariats et des actions à déployer ; mobiliser les maires des communes pour le soutien à des événements : action récurrente toute l'année 	CALENDRIER ESTIMATIF

	➤ Etude de faisabilité d'un sentier de randonnée / VTT : 6 mois + délai de mise en place	
PARTENAIRES A MOBILISER	Institutionnels : Département, communes ; Autres : Associations, producteurs locaux, offices de tourisme	
EXEMPLES DE FINANCEMENTS	Région Grand-Est	➤ Soutenir les manifestations sportives - 10% maximum du budget prévisionnel éligible. <u>Plancher : 800€.</u>
	CMA	➤ Développer et mettre en valeur le tourisme artisanal sur votre territoire (<u>montant non définissable - sous réserve de l'éligibilité du projet</u>).
INDICATEURS DE SUIVI	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre de participants aux événements sportifs / ludiques ; 2. Nombre de sentiers de randonnée / VTT créés. 	

Action n° 9 - Mettre en œuvre le schéma directeur du projet culturel de territoire de la CC de Mad & Moselle	
RAPPEL DES CONSTATS	En lien avec le cabinet d'études « ABCD », la CC de Mad & Moselle a souhaité réaliser un diagnostic de son offre culturelle existante, notamment en matière de lecture et de développement de l'enseignement musical. L'objectif était de redéfinir sa politique culturelle et l'harmoniser sur son territoire. Plusieurs scénarios ont été proposés : Aménager l'existant (1) ; Se concentrer sur un seul domaine - lecture ou enseignement (2) ; Changer d'approche (3). C'est ce dernier scénario qui a été retenu par le Conseil communautaire.
OBJECTIF GENERAL	Conclure un contrat territorial d'éducation artistique et culturelle avec le ministère de la Culture / Direction régionales des Affaires culturelles (DRAC) mobilisant l'ensemble des partenaires du monde culturel et éducatif.
OBJECTIFS OPERATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer la culture à travers l'Education Artistique et Culturelle (EAC) ; ➤ Inclure dans cette approche les domaines de la lecture et de l'enseignement musical.
	Types d'actions soutenus
	<p>Il s'agira en priorité de :</p> <p>A. Axe 1 : Favoriser l'accès à la culture pour tous par l'EAC :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en place une structure opérationnelle et une gouvernance et des moyens ; 2. Dérouler une stratégie EAC ; 3. Arrimer les compétences actuelles de la CC dans le domaine de l'EAC. <p>B. Axe 2 : Développer la lecture et l'enseignement musical de façon équilibrée sur le territoire et accompagner la demande :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Poursuivre la structuration du réseau de lecture et aménager certains aspects ; 2. Accompagner la répartition territoriale et le développement de la demande d'enseignement artistiques. <p>C. Axe 3 : Organiser et piloter le schéma directeur :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en place les instances de gouvernance et de pilotage ; 2. Mettre en place des outils ; 3. Accompagner les élus dans leurs connaissances des logiques culturelles.
	Habitants de Mad & Moselle et notamment les élèves.
	PUBLIC CIBLE
	<p>Le calendrier de mise en œuvre a été décliné comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Semestre 1 2025 : rédaction du CTEAC ➤ Rentrée 2025 : recrutement d'un coordinateur CTEAC ➤ Semestre 2 2025 à 2028 : Mise en œuvre du 1^{er} CTEAC <p>En parallèle : Développement des compétences culture et enseignement musical selon le projet établi (réseau des bibliothèques, partenariat avec l'école des arts, reconduite de l'appel à projets) - Ces actions seront progressivement intégrées au CTEAC.</p>
	CALENDRIER ESTIMATIF
PARTENAIRES A MOBILISER	<p>Institutionnels : Départements 54 et 57, communes ;</p> <p>Acteurs publics : DRAC Grand Est et CAF ;</p>

		Autres : Associations culturelles			
BUDGET EAC	Budget EAC				
	Charge		Contributions		
	Coordinateur EAC	35 000	DRAC	15 000	
			CCM&M	20 000	
	Achat/action en milieu scolaire	15 000	DRAC	7 000	
			Pass culture	6 000	
			E.N.	2 000	
	Actions hors milieu scolaire	25 000	DRAC	10 000	
			CAF	3 000	
			CD 54/57	2 000	
			Mecenat	1 000	
			Prefecture	1 000	
			CCM&M	10 000	
	Déplacements coordinateur	3 000	CCM&M	3 000	
	Déplacements jeunes	5 000	CD	3 000	
	Budget global	83 000		83 000	
	<i>Actions en financements internes institutions : médiateurs, projets portés par les institutions</i>				
		20 000	Institutions	20 000	
	Valeur globale	103 000		103 000	
	Lecture publique				
		Charges	Scenario 3	BP 2023	
	Personnel	Bibliothèque de Thiaucourt 1/2 temps	20 900	20 900	
		Fct et animation Thiaucourt	24 200	24 200	
		Mise en réseau + bib sud	24 000	11 000	
	Achats	Mars La tour	6 000	6 000	
		Communication	3 000	3 000	
		Limédia	15 275	15 275	
	Subvention	Appel à projet	-	8 000	
		Total lecture	93 375	88 375	
	Développement de l'enseignement musical				
		Charges	Scenario 3	BP 2023	
	Personnel	Interventions sud jeunesse / musique	16 000	-	
	Subvention	Intervention musique jeunesse / Ecole des Arts	16 000	36 000	
		Communication, déplacements, matériel, réseau musique sud (3 ans)	1 500	-	
		Appel à projet	-	8 000	
	Total musique	33 500	44 000		
	Total lecture et musique	126 875	132 375		
INDICATEURS DE SUIVI	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre de jeunes bénéficiant de l'EAC dans le milieu scolaire et périscolaire ; 2. Nombre d'habitants touchés par des actions d'EAC ; 3. Nombre de projets portés sur l'EAC. 				

Action n° 10 - Amélioration de la communication communale et intercommunale des actions proposées	
RAPPEL DES CONSTATS	Le diagnostic et la phase de concertation ont mis en exergue une faible visibilité des actions menées par les communes et l'intercommunalité auprès des habitants. Pour preuve, plusieurs dispositifs déployés restent méconnus par une partie des habitants. Dans le même temps, plusieurs participants présents à la réunion du 2 octobre ont fait part de leur souhait de voir une amélioration de la communication interne à la CC en lien avec l'application « Intramuros ». Les différents retours témoignent pourtant de plusieurs tentatives de rationaliser l'information en lien avec les maires des communes et les outils déployés : newsletters, « Intramuros », site internet, réseaux sociaux, etc.
OBJECTIF GENERAL	Mettre en place une communication claire, harmonisée et accessible pour valoriser les actions communales et intercommunales, et renforcer la participation des habitants.
OBJECTIFS OPERATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer l'accessibilité de l'information pour tous les publics, en particulier les seniors et les populations rurales. ➤ Renforcer l'attractivité du territoire en valorisant les projets et initiatives locales.
Types d'actions soutenus	
<p>Il s'agira en priorité de :</p> <p>A. Réaliser une étude de faisabilité de création d'un service commun ou d'une prestation de services de communication cohérent pour les communes, l'intercommunalité et les associations locales ;</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Cette action doit notamment prévoir une phase de concertation importante avec les maires des communes pour définir le meilleur mode de communication à leurs yeux ; 2. Elle permettra d'assurer une meilleure cohérence des actions de communication réalisées avec une stratégie globale partagée. <p>B. Engager une communication sur les réalisations de la CC (à définir dans le cadre de l'étude de faisabilité) dans le cadre des fiches 2,3,6,8 et 9.</p>	
Institutionnel : Elus et agents des communes Autre : habitants et associations locales	
PUBLIC CIBLE	
Les actions pourront être engagées en même temps : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Etude de faisabilité et de concertation : 6 à 12 mois ; ➤ Déploiement des nouvelles modalités de communication et adaptations : 12 mois. 	
CALENDRIER ESTIMATIF	
PARTENAIRES A MOBILISER	Institutionnels : communes ; Autres : Associations pour diffuser l'information.
EXEMPLES DE FINANCEMENTS	Indéterminé
INDICATEURS DE SUIVI	<ol style="list-style-type: none"> 1. Hausse du nombre de visites sur le site de la CC 2. Hausse du nombre de consultations des informations partagées sur Intramuros



4

ANNEXE

4.1 SYNTHÈSE DE L'ATELIER ET PRIORISATION DES ACTIONS

4.1.1 RAPPEL DE LA DEMARCHE

Les phases de concertation et de diagnostic ont fait l'objet d'une **présentation le mercredi 10 juillet 2024**. Les principaux éléments ont été validés par les élus présents et quelques modifications à la marge ont été effectuées avant un envoi définitif du diagnostic à la Communauté de Communes de Mad & Moselle.

Lors de cette réunion, il a notamment été convenu que les deux bureaux d'études se rendraient sur le territoire afin de :

- Présenter le diagnostic aux maires du territoire ;
- Assurer un temps d'échange participatif entre les acteurs pour choisir les actions à mettre en place.

Cet atelier s'est déroulé le **mercredi 2 octobre 2024 entre 18h et 20h**. Les élus et agents techniques de la CC se sont répartis autour de 6 tables de 3 à 6 participants. Chaque personne avait à sa disposition un **document individuel A4** sur lequel elle pouvait faire des commentaires sur les pistes d'actions proposées. Chaque table disposait également d'un **support A3 destiné à favoriser l'échange collectif** et la priorisation des pistes d'actions.

4.1.2 RAPPEL METHODOLOGIQUE

Dans l'ensemble, les différentes tables ont attribué à chaque piste d'action un ordre de priorité de 1 « prioritaire » à 3 « non prioritaire » ou en inscrivant directement sur la feuille si l'action était plus ou moins prioritaire à leurs yeux. Des **commentaires** ont également été laissés, que ce soit sur les supports A3 collectifs ou les supports individuels A4 pour préciser certaines positions.

A l'appui de ce travail de priorisation, un travail de pondération a été réalisé pour rendre-compte des éléments discutés par les élus et agents techniques et proposer une synthèse de l'atelier. Il ressort de ce travail les éléments suivants :

- **10 pistes d'actions prioritaires** : score de priorité compris entre 1 et 1,99 ;
- **4 pistes d'actions moins prioritaires** : score de priorité égal à 2 ;
- **6 pistes d'actions non prioritaires** : score de priorité strictement supérieur à 2

4.1.3 RAPPEL DES PRINCIPALES CONCLUSIONS DU DIAGNOSTIC

VOLET DE LA MOBILITE

Il ressort du diagnostic que les problématiques de mobilités sont surtout prégnantes chez les jeunes et les personnes âgées qui n'ont pas ou plus accès à un véhicule individuel. Consciente de cela, la CC de Mad & Moselle a mis en place plusieurs mesures pour accompagner les habitants dans leurs déplacements, à l'image du service de transports à la demande « Tedi'Bus ». Ce service composé de plusieurs lignes régulières est surtout utilisé par les personnes âgées et semble encore méconnu par une partie de la population.

Différents projets de développement des mobilités douces sont aussi en cours de réalisation, à l'image des véloroutes voies vertes V50 et V56.

VOLET DES SERVICES AU PUBLIC

La phase de diagnostic a mis en avant le bon niveau d'équipement sur le pôle de Thiaucourt, avec notamment 1 espace France Services et une récente reprise de la gestion d'une agence postale intercommunale. Ici aussi, de nouvelles perspectives ont été ouvertes par la CC de Mad & Moselle dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) national « lieux innovants, lieux accueillants ». Dans le même temps, la numérisation de la société se heurte à la réalité d'une population vieillissante et peu habituée aux usages du numérique sur le territoire. Le « **aller-vers** » qui se développe avec des permanences France Services dans le sud (ex : Beaumont) peine encore à trouver son public.

VOLET DES SERVICES DE SANTE

Le diagnostic a fait état d'un **sous-dimensionnement de l'offre de santé** sur le territoire et encore plus sur la partie Meurthe-et-Mosellane. Ce constat est renforcé par le vieillissement de la population qui s'associe d'un besoin de soins plus important.

Plusieurs dispositifs ont été mis en place par la CC, à l'image du contrat local de santé (CLS) en cours de définition au niveau du PETR. Certains dispositifs semblent d'ailleurs porter leurs fruits, à l'image de l'**incitation financière en direction des professionnels de santé**. Un couple de médecins est effectivement en cours d'installation sur la commune de Limey-Remenauville.

VOLET ENFANCE

Sur ce volet, il y a une **discordance entre le ressenti des habitants (phase de concertation) et l'offre en matière d'accueil de la petite enfance**. Si le diagnostic met en avant la diminution du nombre d'assistantes maternelles depuis 7 ans, la couverture du territoire reste importante avec environ 485 places d'accueil.

L'**offre périscolaire et extrascolaire apparaît dans l'ensemble dynamique**, notamment avec l'association du Carrefour des jeunes. Cette offre est néanmoins très tournée vers l'enfance et moins vers l'adolescence. Les activités proposées par l'association correspondent moins aux jeunes à partir de 11-12 ans.

VOLET LOGEMENTS

Le diagnostic a fait état d'un **taux de vacances en hausse** sur le territoire et particulièrement sur le centre-bourg de Thiaucourt-Regniéville. L'offre de logements n'apparaît pas toujours adaptée aux besoins de la population, car elle se caractérise par une **prépondérance de maisons et logements grands** (84% de logements de type T4 ou +).

Il est à noter la mise en place d'une **Opération programmée d'amélioration de l'habitat** entre 2018 et 2022 sur le territoire, bientôt renouvelée au sein d'un **Pacte territorial de l'habitat**.

VOLET CULTURE ET SPORT

L'offre culturelle apparaît relativement étoffée grâce à la présence d'un réseau de 2 médiathèques et 7 bibliothèques. En parallèle, la CC a engagé une redéfinition de la politique culturelle intercommunale qui tend vers un contrat d'éducation artistique et culturelle avec une augmentation du budget.

L'offre sportive se concentre quant à elle majoritairement autour de Thiaucourt-Regniéville avec différents clubs de sport. A noter la proximité avec la base de loisirs du lac de Madine.

4.1.4 VUE DE SYNTHESE DE LA PRIORISATION DES ACTIONS

Volet	Intitulé de la piste d'action	Score pondéré	
Mobilité	Faciliter le report modal vers le train pour les trajets pendulaires	1,6	✓
Services au public	Renforcer l'usage du numérique chez les personnes âgées	1,33	✓
	Améliorer l'accessibilité des Espaces France Services en développant l'itinérance	1,5	✓
	Créer de nouveaux espaces et lieux multifonctions sur le territoire	1,83	✓
Santé	Renforcer l'offre de prise en charge médicale	1	✓
	Accompagner et anticiper la tendance au vieillissement de la population	1,83	✓
Enfance	Etudier l'opportunité et la faisabilité d'un accompagnement au renforcement des modes de garde des plus petits	1	✓
Culture et sport	Développer le sport-nature	1,8	✓
	Harmoniser l'offre culturelle (Synthèse du travail réalisé par « ABCD »)	2	✓
Communication	Amélioration de la communication communale et intercommunale des actions proposées	1	✓

4.1.5 TABLEAU DETAILLE DE PRIORISATION DES ACTIONS

Volet	Intitulé de la piste d'action	Score de priorisation des tables						Score pondéré	Commentaires
Mobilité	Renforcer l'usage du Tedi'bus par les habitants et le service solidaire au sud	3	3	2	2	1	1	2	<p>En lien avec le diagnostic et les retours des élus et agents, cette première piste-action pourrait être intégrée dans la PA « Faciliter le report modal vers le train pour les trajets pendulaire ».</p> <p>Les maires et agents indiquent être globalement satisfaits du format actuel. Les commentaires font état d'une volonté de maintenir le service et de renforcer la communication, mais il n'y a pas vraiment de commentaire sur une amélioration, excepté pour le développement du report modal. A noter la rédaction en cours d'une étude mobilité au niveau du PETR qui pourrait aboutir à terme à un plan de déplacement.</p> <p>Le service solidaire est davantage mentionné pour être développé vers le sud, même si les élus et agents sont conscients de la problématique liée au nombre de bénévoles susceptibles d'assurer ce service.</p>
	Mobiliser le trafic routier comme vecteur d'offre de mobilités via le covoiturage	3	1	2	3	2	2	2,17	<p>Sur cette piste-action, les élus et agents pointent le manque de chauffeurs et d'attrait à cause d'un flux d'utilisateurs jugé peu important. Le recours à la mobilité solidaire et à Rézo pouce sont mentionnés.</p>

Volet	Intitulé de la piste d'action	Score de priorisation des tables					Score pondéré	Commentaires		
								Sur des aspects individuels, certains maires doutent également de la possibilité pour la CCMM de se positionner sur ce sujet.		
	Améliorer le réseau d'itinéraires de déplacements doux (véloroutes, pistes cyclables) et encourager le recours au vélo	1	2	2	3	N.R*	3	2,2	✘	Plusieurs tables ont mis en avant que cette piste-action n'aurait pas vocation à agir sur l'amélioration des mobilités au quotidien pour les habitants. Le développement des véloroutes est surtout associé à une pratique de loisir / tourisme coûteuse et déjà en cours de réalisation sur une partie du territoire de Mad & Moselle.
	Faciliter le report modal vers le train pour les trajets pendulaires	1	1	3	1	N.R*	2	1,6	✔	Sur ce sujet plus consensuel une table a notamment mentionné des essais initiés juste avant la survenue de la pandémie de Covid-19 qu'il conviendrait de reprendre. Cette action pourrait être réalisée en lien avec le Tedi'bus et une campagne de communication à l'échelle communale.
	Questionner le développement du train	2	1	3	3	N.R*	2	2,2	✘	Le sujet est assez clivant selon les tables. Globalement les élus et agents sont réalistes quant aux difficultés inhérentes à la réouverture d'une gare sur Thiaucourt compte-tenu des coûts, des délais de mise en œuvre et de la fréquentation possible.

Volet	Intitulé de la piste d'action	Score de priorisation des tables					Score pondéré	Commentaires	
								Seule une table mentionne la réouverture de la gare à Thiaucourt comme prioritaire.	
Services au public	Renforcer l'usage du numérique chez les personnes âgées	1	1	2	1	1	2	1,33	<p>✓</p> <p>De manière quasi-unanime les membres présents se sont prononcés en faveur de cette piste-action. La réussite des ateliers déjà organisés et la nécessité d'aider les personnes âgées (et moins âgées) sur le numérique sont mises en avant dans les supports collectifs et individuels. Plusieurs élus et agents sont d'avis de renforcer la communication et de développer encore plus le « aller-vers » pour toucher plus de personnes.</p> <p>A noter en revanche des doutes sur une réelle amélioration des dispositifs existants.</p>
	Améliorer l'accessibilité des Espaces France Services en développant l'itinérance	1	1	3	2	1	1	1,5	<p>✓</p> <p>Les maires et agents sont en faveur du renforcement des permanences décentralisées dans le sud du territoire. Le « aller-vers » passerait notamment par une meilleure communication sur ces permanences, par la mobilisation du Tedi'bus, la mutualisation de bâtiments, voire la création d'un bus itinérant.</p> <p>Seule une table s'est prononcée en défaveur et a mentionné la mobilisation du Tedi'bus pour amener les personnes jusqu'aux espaces France Services déjà existants sur le territoire.</p>

Volet	Intitulé de la piste d'action	Score de priorisation des tables						Score pondéré	Commentaires
	Créer de nouveaux espaces et lieux multifonctions sur le territoire	1	1	3	3	1	2	1,83	<p>✓</p> <p>Dans l'ensemble les membres présents sont également favorables à cette piste-action pour renforcer la proximité avec la population. 2 villes ont été mentionnées pour ces nouveaux espaces : Pannes ou Mandres-aux-Quatre-Tours.</p> <p>L'une des deux tables qui s'est prononcée en défaveur de cette piste-action mentionne la mobilisation du Tedi'bus pour amener les personnes jusqu'aux espaces France Services déjà existants sur le territoire.</p>
Santé	Renforcer l'offre de prise en charge médicale	1	1	1	1	1	1	1	<p>✓</p> <p>De manière unanime les élus et agents sont favorables à cette piste-action qu'ils jugent prioritaire. Différents ajouts sont faits : inciter les consultations avancées, favoriser l'installation d'infirmiers libéraux, développer de nouveaux partenariats pour la venue de spécialistes sur le territoire sur une journée ou une demi-journée, création d'une maison de santé, etc.</p> <p>A noter que plusieurs supports individuels mentionnent qu'une action d'augmentation de l'aide à l'installation des médecins sur le territoire sera soumise au Conseil communautaire le 24 octobre.</p>
	Accompagner et anticiper la tendance au vieillissement de la population	2	1	1	2	3	2	1,83	<p>✓</p> <p>Moins de commentaires sur ce sujet. Quelques commentaires sur les supports individuels font état de doutes sur la possibilité effective de développer la</p>

Volet	Intitulé de la piste d'action	Score de priorisation des tables						Score pondéré	Commentaires	
									<p>téléconsultation pour les personnes âgées, même en cas d'aide aux usages du numérique.</p> <p>Une table mentionne l'importance de renforcer les mobilités des personnes âgées en lien avec le CLS ou le CCAS.</p>	
Enfance	Etudier l'opportunité et la faisabilité de la création d'espaces de socialisation pour les jeunes	1	1	3	2	3	2	2	–	Relativement peu de commentaires sur cette piste-action.
	Proposer des activités répondant aux attentes des jeunes	1	1	3	3	3	2	2,17	✘	<p>Sujet plus clivant car relevant des compétences communales. Des problématiques budgétaires sont aussi mises en avant pour le recrutement d'animateurs de proximité.</p> <p>Il s'agirait plutôt d'optimiser l'existant, à l'instar du développement du conseil communautaires des jeunes qui est mentionné comme moyen de dynamiser les actions liées à la jeunesse.</p> <p>Pour le reste un renforcement de la communication et un meilleur appui sur les associations locales sont mentionnés sur des supports individuels.</p>
	Etudier l'opportunité et la faisabilité d'un accompagnement au renforcement des modes de garde des plus petits	1	1	1	1	1	1	1	✓	Lors de la phase de diagnostic, des doutes étaient apparus sur les besoins réels à l'échelle du territoire : la partie au sud de Thiaucourt semblait être la seule vraiment concernée par un besoin de renforcement de

Volet	Intitulé de la piste d'action	Score de priorisation des tables						Score pondéré	Commentaires	
									<p>garde des plus petits. L'enjeu était plutôt de mieux mettre en relation l'offre et la demande.</p> <p>Pour autant, les membres présents sont unanimes sur cette piste-action, même si quelques doutes sont relevés sur le besoin réel de développement dans les supports individuels. Il y a donc un intérêt à mieux connaître ce qui est déjà fait, notamment sur le sud du territoire. La communication est encore une fois mentionnée comme un atout à développer.</p> <p>Une table mentionne l'idée de mieux adapter les horaires de garde et du périscolaire aux horaires du travail des habitants.</p>	
Logement	Réhabilitation de l'habitat ancien dégradé	1	3	3	1	3	2	2,17	⊗	Les élus et agents sont plutôt défavorables à cette piste-action. Plusieurs tables mentionnent les coûts élevés engendrés sur ce type d'intervention et les programmes déjà en place ou en développement (OPAH, PAT à venir).
	Adapter les logements pour favoriser le maintien à domicile	1	3	1	2	3	N.R*	2	⊖	Peu de commentaires ici aussi. Le fait que ce type d'action soit déjà pris en compte par d'autres programmes apparaît suffisant.

Volet	Intitulé de la piste d'action	Score de priorisation des tables					Score pondéré	Commentaires		
	Réfléchir à des solutions sur le développement locatif	1	3	1	3	3	N.R.*	2,2	✘	Cette piste-action est globalement rejetée. Les principaux commentaires font état de questions sur le besoin réel de développement de l'habitat locatif et sur le fait que ce sujet relève de compétences communales.
Culture et sport	Harmoniser l'offre culturelle	2	1	3	3	1	N.R.*	2	—	<p>En lien avec l'action engagée par la CC de Mad & Moselle et les retours des membres présents, il ne semble pas pertinent de développer une piste-action sur ce sujet.</p> <p>Une table mentionne ici l'importance d'ouvrir l'offre culturelle avec des spectacles.</p> <p>Pour le reste, la majorité des tables indiquent que l'offre culturelle fait actuellement l'objet d'une autre étude et qu'il ne semble pas pertinent d'intervenir en parallèle. <u>Cette fiche théoriquement rejetée a été intégrée dans le plan d'action, car il s'agissait de reprendre les éléments validés par le cabinet « ABCD ».</u></p>
	Développer le sport-nature	1	2	3	2	1	N.R.*	1,8	✓	Dans l'ensemble, les élus et agents sont favorables au développement de cette piste-action. Parmi les idées avancées par les tables, il y a une complémentarité ou un partenariat à chercher avec le lac de Madine.

Volet	Intitulé de la piste d'action	Score de priorisation des tables					Score pondéré	Commentaires		
								En revanche, certains commentaires mettent en avant qu'une action similaire a été mise en place puis abandonnée il y a quelques années.		
	Favoriser la mobilisation de tous au développement de la pratique sportive	1	1	2	1	2	N.R*	1,4	✓	<p>Peu de commentaires sont disponibles sur cette piste-action, si ce n'est la nécessité de mobiliser les associations.</p> <p><u>Les deux fiches relatives au sport ont été compilés en une seule fiche-actions.</u></p>
Communication	Amélioration de la communication communale et intercommunale des actions proposées	1	1	1	1	1	N.R*	1	✓	<p>Si ce volet ne faisait pas partie du diagnostic, il ressort que certains services mis en place ne sont pas ou peu connus par les habitants du territoire. Une action sur ce volet apparaît pertinente.</p> <p>Chez les maires et agents présents, il y a une unanimité sur l'intérêt de renforcer la communication, à la fois en directions des élus, mais aussi des habitants.</p> <p>Toutefois, certains membres font part de leur désarroi devant une communication jugée trop dense favorisant la perte d'informations et ce, même avec le développement de l'application Intramuros.</p>

Légende : * - Non renseigné

4.1.6 LISTE DES MEMBRES PRESENTS

Commune	Représentant	Qualité
Elus		
ANCY DORNOT	Gilles SOULIER	Maire
ARNAVILLE	C. SEHILI	Adjoint au Maire
ARNAVILLE	René CAILLOUX	Maire
BEAUMONT	Christophe CIOLLI	Maire
BEAUMONT	Joël LECOSSOIS	CM
BERNECOURT	Angelo Morano	Adjoint au Maire
CHAREY	Lionel LARA	Maire
ESSEY ET MAIZERAIS	Gérald PETITJEAN	Maire
EUVEZIN	Sabine PARMENTELOT	Maire
FEY EN HAYE	Jessica ROBERT	Maire
FLIREY	Sylvain BADONNEL	CM
GORZE	Frédéric LEVEE	Maire
JAULNY	Marie-José BARBAROT	CM
JOUY AUX ARCHES	Patrick MATHION	Adjoint au Maire
LIMEY	Eliane DUBOIS	Maire
LIRONVILLE	Edith RAMBOUR	Maire
MANDRES	Denis FOURRIERE	Maire
PANNES	Gérald BRADY	Maire
REZONVILLE VIONVILLE	Véronique DION	
SAINT BAUSSANT	Didier MERCHAT	Maire
SAINT BAUSSANT	Isabelle LIONNET	Adjoint au Maire
SEICHEPREY	Gérard ANDRE	Maire
SEICHEPREY	Olivier BASTIEN	CM
THIAUCOURT	Margaret DUMONT	Maire
VIEVILLE EN HAYE	Agnès DELAMARE	Adjoint au Maire
VILCEY SUR TREY	Sylvain AUBRIOT	Maire
VILLECEY SUR MAD	Pierre David Jacqueson	
XONVILLE	Céline REIN	Maire
Agents techniques		
CCM&M	Céline PHILIPPOT	
CCM&M	Claire DUMONT	
CCM&M	Loic CONDE	
CCM&M	Sandrine MANSION	

